



Ressources éducatives

Recueil de données sur les enfants handicapés en milieu scolaire dans les situations d'urgence

Guide pas-à-pas relatif à l'utilisation du Module sur le fonctionnement de l'enfant - Version enseignant

Données sur le handicap dans les écoles : Test du module sur le fonctionnement de l'enfant –
Version enseignant (CFM-TV) dans les situations d'urgence et de crise prolongée
Décembre 2023

RP | 11



**EDUCATION
CANNOT
WAIT**

Auteur

Mario Spiezio, consultant, Inclusion du handicap

Contributeurs

Yahoko Asai, spécialiste régional Education inclusive, Programme régional de l'Afrique de l'Est

Sandrine Bohan-Jacquot, spécialiste mondiale Education inclusive, Fédération HI

Aude Brus, spécialiste mondiale Recherche, Fédération HI

Jennifer H Madans, Washington Group on Disability Statistics

Julie A Weeks, Washington Group on Disability Statistics

Une publication d'Humanité & Inclusion

Programme EAR et Division Innovation, Impact & Information

Edition et mise en page

HeylinSmith Ltd

Crédit photographique

Couverture : © Y. Asai. École primaire, camps de réfugiés de Bidibidi, Nil occidental, Ouganda

Droits et autorisations



L'utilisation de cet ouvrage est soumise aux conditions de la licence Creative Commons

Attribution – Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0). Conformément aux termes de la licence Creative Commons - Pas d'utilisation commerciale

- Pas de modification -, il est possible de copier, distribuer et transmettre le contenu de l'ouvrage, à des fins non commerciales uniquement, sous réserve du respect des conditions suivantes :

Paternité - L'ouvrage doit être cité de la manière suivante : Mario Spiezio. Recueil de données sur les enfants handicapés en milieu scolaire dans les situations d'urgence : Guide pas-à-pas relatif à l'utilisation du Module sur le fonctionnement de l'enfant - Version enseignant. Lyon : Humanité & Inclusion, 2023. Licence : Creative Commons Attribution – **Pas d'utilisation commerciale** - Pas de modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0). Pas d'utilisation commerciale - Cet ouvrage ne peut être utilisé à des fins commerciales. **Pas de modification** - Cet ouvrage ne peut être modifié, transformé ou utilisé pour créer des œuvres dérivées.

Acronymes

| | |
|----------|---|
| CFM | Module sur le fonctionnement de l'enfant |
| CFM – TV | Module sur le fonctionnement de l'enfant - Version enseignant |
| CDPH | Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées |
| DiDa | Données sur le handicap dans les écoles dans les situations d'urgence et de crise prolongée |
| ECW | Education Cannot Wait (Education sans délai) |
| SIGE | Système d'information de gestion de l'éducation |
| HI | Humanité & Inclusion |
| CIF | Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé |
| MEAL | Suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage |
| MEL | Suivi, évaluation et apprentissage |
| MICS | Enquêtes par grappes à indicateurs multiples |
| POS | Procédure opérationnelle standard |
| UNHCR | Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |
| USAID | Agence des États-Unis pour le développement international |
| WG | Washington Group on Disability Statistics (Groupe de Washington sur les statistiques du handicap) |
| OMS | Organisation mondiale de la santé |

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Introduction | 6 |
| Raison d'être | 6 |
| Contexte de l'élaboration du Guide | 7 |
| Public cible, objectifs | 8 |
| Structure | 10 |
| Comment utiliser ce guide | 11 |
| 1. Utilisation de CFM-TV dans votre programme | 12 |
| 1.1. Finalités des données de CFM-TV | 12 |
| 1.2. Données disponibles pour mes besoins | 15 |
| 1.3. Zoom sur CFM-TV | 16 |
| 1.3.1. Présentation du CFM | 16 |
| 1.3.2. Le CFM et le CFM-TV : En quoi diffèrent-ils ? | 16 |
| 1.4. Points clés concernant le CFM-TV | 18 |
| 1.4.1. Avantages du CFM-TV par rapport au module standard en milieu scolaire | 18 |
| 1.4.2. Différences de points de vue sur les capacités fonctionnelles des élèves : enseignants versus aidants | 19 |
| 1.4.3. Le contexte scolaire influence la façon dont les enseignants appréhendent les difficultés | 20 |
| 1.4.4. À l'intérieur et à l'extérieur de l'école | 21 |
| Autres ressources | 21 |
| 2. Phase de planification | 22 |
| 2.1. Ethique et gestion des données | 22 |
| 2.2. Personnel nécessaire | 23 |
| 2.3. Recueil numérique de données | 25 |
| 2.4. Traductions | 26 |
| 2.5. Budgétisation | 27 |
| Autres ressources | 28 |
| 3. Travailler avec les enseignants | 29 |
| 3.1. Pourquoi est-elle nécessaire ? | 29 |
| 3.2. Facteurs à prendre en considération pour le plan de formation | 30 |
| 3.3. Structure du plan de formation | 31 |
| 3.4. Contenu : session par session | 32 |
| 3.4.1. Présentation de la formation (1) et de votre programme (2) | 32 |
| 3.4.2. Sensibilisation au handicap | 33 |
| 3.4.3. Les outils du WG | 35 |

| | | |
|----------------|--|-----------|
| 3.4.4. | Zoom sur les questions du CFM-TV | 35 |
| 3.4.5. | Exercice pratique de recueil (numérique) de données | 39 |
| 3.4.6. | Logistique, calendrier et débriefing | 40 |
| | Autres ressources | 41 |
| 4. | Gestion du recueil de données | 42 |
| 4.1. | Coordination et planification | 42 |
| 4.2. | Pourquoi organiser deux séances ? | 43 |
| 4.3. | Faire face aux situations d'urgence | 44 |
| 4.4. | Système d'appui | 44 |
| 4.5. | Saisie des données | 45 |
| 4.6. | Assurance qualité | 46 |
| 4.7. | Utilisation et stockage du matériel | 47 |
| | Autres ressources | 47 |
| 5. | Analyse et utilisation (future) | 49 |
| 5.1. | Confidentialité et anonymat des données | 49 |
| 5.2. | Analyse: étape par étape | 50 |
| 5.3. | Utilisation (future) du CFM-TV (données) | 51 |
| | Autres ressources | 52 |
| Annexes | | 53 |
| | Annexe 1: Module sur le fonctionnement de l'enfant - Version enseignant (Projet, octobre 2020) | 53 |
| | Annexe 2: Conseils pour une éducation inclusive : Se concentrer sur les enfants handicapés | 55 |

Liste des tableaux

| | | |
|------------------|---|----|
| Tableau 1 | Nombre de questions dans le CFM et le CFM-TV, total et par domaine | 17 |
| Tableau 2 | Sessions de formation et durées suggérées (minimales et maximales) | 31 |
| Tableau 3 | Compréhension des questions par domaine par les enseignants, résumé des résultats du pilote en Ouganda | 37 |

Liste des figures

| | | |
|-----------------|---|----|
| Figure 1 | Étapes clés du recueil de données | 9 |
| Figure 2 | Représentation du modèle et du guide de la CIF (exemple de la mobilité réduite) | 14 |

Introduction

Raison d'être

Selon l'UNICEF, le nombre d'enfants handicapés dans le monde est estimé aujourd'hui à 240 millions.¹ Ces enfants sont plus susceptibles que leurs pairs non handicapés d'être privés de scolarisation, et même lorsqu'ils sont inscrits dans le système éducatif, ils tendent à en tirer moins de bénéfices en termes d'apprentissage et de résultats scolaires.

Les inégalités peuvent être réduites en améliorant l'éducation inclusive et en offrant aux apprenants handicapés un soutien ciblé permettant leur participation complète en classe. Toutefois, faute de données de qualité pour évaluer leur implication dans les écoles, les programmes visant à améliorer leur participation, leur apprentissage et leurs résultats risquent de ne pas avoir l'impact souhaité.

Ce défi est d'autant plus colossal dans les situations d'urgence. Selon les estimations, les enfants handicapés représentent **17 %** des 78,2 millions d'enfants touchés par les crises ayant besoin d'un soutien éducatif, mais leur nombre réel est inconnu en raison de l'absence de données pertinentes.²

Par conséquent, les parties prenantes, y compris les agences gouvernementales, les organisations non gouvernementales et les établissements scolaires, ne sont pas en mesure de planifier et de contrôler efficacement les politiques, les stratégies, les budgets et les programmes visant à garantir l'éducation des enfants handicapés, en particulier dans les situations d'urgence. De ce fait, les enfants handicapés restent invisibles et leur droit à l'éducation ne peut être pleinement exercé.

Disposer de données désagrégées pour les enfants handicapés et non handicapés permettrait aux responsables de l'éducation et aux gestionnaires de programme de comparer les résultats, tels que l'accès à l'éducation,³ les inscriptions et l'apprentissage, afin d'évaluer l'ampleur des inégalités dans l'éducation et de faire en sorte que les programmes combler efficacement les lacunes existantes.

¹ UNICEF, 2021. "Seen, Counted, Included: Using Data to Shed Light on the Well-Being of Children with Disabilities."

² UNICEF.

³ Par exemple, le cadre de résultats d'Education Cannot Wait, qui fait partie intégrante du Plan stratégique 2023-2026 d'ECW, comporte un indicateur sur le nombre d'enfants et d'adolescents âgés de 3 à 18 ans aidés par ECW, ventilé par handicap et par difficulté fonctionnelle pour déterminer les objectifs.

Contexte de l'élaboration du Guide

Le Guide opérationnel que vous lisez actuellement est le fruit d'une étude réalisée à l'initiative d'Humanité & Inclusion (HI). Le projet, intitulé « Données sur le handicap dans les écoles : test du module sur le fonctionnement de l'enfant - Version enseignant (CFM-TV) dans les situations d'urgence et de crise prolongée », a été financé par Education Cannot Wait (ECW) via son [Fonds d'accélération](#).

Comme son nom l'indique, le CFM-TV s'appuie sur le Module sur le fonctionnement de l'enfant (CFM) du Washington Group (WG)/de l'UNICEF, qui recense de manière exhaustive les difficultés fonctionnelles chez les enfants de 2 à 17 ans. Le CFM a été testé à grande échelle dans plusieurs pays et progressivement intégré dans les Enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS) appuyées par l'UNICEF. Le CFM-TV fait actuellement l'objet de tests pilotes et plusieurs organisations se sont engagées dans ce processus.

Le projet « Données sur le handicap dans les écoles dans les situations d'urgence et de crise prolongée » (DiDa), visait à contribuer à la production de données probantes sur l'utilisation du CFM-TV. Il s'agissait plus précisément d'évaluer si les enseignants étaient en mesure de produire des données fiables sur les enfants handicapés au sein de l'environnement scolaire dans les situations d'urgence, données qui pourraient ensuite être utilisées dans la planification des programmes.

L'étude s'est déroulée en Ouganda, plus précisément dans le camp de réfugiés de Kyaka II, qui compte quelque 121 934 réfugiés – soit 9 % de la population totale de réfugiés de l'Ouganda. Par ailleurs, le camp abrite 475 600 membres de la communauté hôte.⁴

Cette vaste étude s'est appuyée sur une approche méthodologique mixte pour déterminer si le CFM-TV pouvait être utilisé dans le cadre de programmes dans les écoles et les salles de classe dans les situations d'urgence et de crise prolongée. L'étude avait ainsi pour objet d'évaluer si les enseignants pouvaient produire des données de haute qualité à l'aide des questions du CFM-TV. Les principales composantes de l'étude étaient les suivantes :

1. Entretiens cognitifs : réalisés avec des enseignants et des apprenants âgés de plus de 12 ans afin de déterminer si les répondants comprennent systématiquement les instructions/éléments/options de réponse.
2. Enquêtes quantitatives : le CFM-TV, avec les réponses des enseignants (deux sessions, à trois semaines d'intervalle) et le CFM, avec les réponses des aidants et des apprenants âgés de plus de 12 ans.
3. Groupes de discussion et études de cas avec les enseignants : pour évaluer la faisabilité de la mise en œuvre du CFM-TV dans différents environnements scolaires, trois groupes de discussion (focus groups) ont été mis en place et cinq études de cas ont été réalisées.

4 Cabinet du Premier ministre et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [UNHCR]. (31 juillet 2023). Réfugiés par district et population hôte par district. Site consulté le 31 août 2023 sur <https://data.unhcr.org/en/country/uga>.

Les conclusions du pilote ougandais montrent que les enseignants peuvent produire des données fiables sur les difficultés fonctionnelles des enfants à l'aide du CFM-TV. Elles soulignent également dans quelles circonstances et de quelle manière cet outil peut être utilisé pour concevoir des programmes d'éducation dans les situations d'urgence. La présente ressource est un Guide basé sur des données probantes qui s'appuie sur les résultats des composantes susmentionnées de l'étude.

Comme indiqué ci-dessus, d'autres organisations ont testé le CFM-TV et débattu de l'objet, de la conception et des résultats de leurs recherches⁵ sous l'égide du [Groupe de travail technique du WG sur le CFM-TV](#). Les résultats des pilotes du CFM-TV ont par ailleurs été présentés récemment lors de la 23e Assemblée annuelle du WG. Ainsi, le présent Guide comprend également des données probantes issues de ces autres pilotes ainsi que les résultats de travaux antérieurs de HI relatifs aux [Données sur le handicap dans l'action humanitaire](#), y compris des Guides de recherche et des guides pratiques, en particulier des matériels de formation à l'intention des enquêteurs, sur l'utilisation de la [Version courte des questions du WG sur le fonctionnement \(WG-SS\)](#).



Versions du CFM-TV et directives officielles

Il est important de garder à l'esprit que HI a testé la version du CFM-TV utilisée en octobre 2020 dans un camp d'un seul pays. Ce guide est centré sur les données relatives au handicap dans le cadre de la conception et du suivi des programmes dans les contextes humanitaires. Les explications des concepts et des composantes sont tirées des directives CFM existantes produites par l'UNICEF. L'UNICEF publiera la version finale du CFM-TV ainsi que des guides de mise en œuvre dans un avenir proche (courant 2024). Les résultats de tous les tests réalisés jusque-là serviront de base pour la préparation de la version finale. La version testée ici pourrait ne pas être la version finale que l'UNICEF publiera. Veuillez consulter le site Web de l'UNICEF pour en savoir plus.

Public cible, objectifs

Ce Guide vise à aider les responsables de programmes d'éducation et les chargés MEAL (suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage) à planifier, concevoir et mettre en œuvre le recueil de données sur les enfants handicapés en milieu scolaire dans les situations d'urgence.

Ces données seront utilisées pour façonner l'ensemble du processus d'élaboration des programmes, y compris l'évaluation de l'inclusion des enfants handicapés dans le programme et la ventilation des résultats obtenus par ces élèves grâce à votre travail. Ce Guide analyse les choix en matière de conception et donne des conseils pratiques dans le cadre d'une vue d'ensemble du processus, depuis le cadrage conceptuel du recueil de données jusqu'à leur utilisation et leur diffusion (voir la Figure 1).

⁵ Certains pilotes sont toujours en cours au moment de la rédaction de ce Guide (par exemple, ceux réalisés par Save the Children Norway en Somalie, par Sightsavers en Sierra Leone et par School-to-School au Népal).

Figure 1 – Étapes clés du recueil de données



Ce Guide a pour objet d'aider le personnel impliqué dans le recueil de données sur les enfants handicapés à mieux comprendre :

1. Les facteurs à prendre en compte avant de démarrer la phase de conception
2. Comment planifier le recueil de données
3. Comment former les enseignants et les personnes intervenant à l'appui du recueil de données
4. Comment gérer le processus de recueil de données
5. Comment gérer et utiliser les données.

Structure

Ce Guide se propose de vous accompagner tout au long des différentes étapes du cycle du recueil de données. Il se décompose en cinq parties, chacune d'elle présentant des informations, des idées et des conseils qui vous aideront à traiter 5 questions cruciales auxquelles vous devrez répondre si vous souhaitez recueillir des données à l'aide du CFM-TV. Les cinq parties définissent également les objectifs d'apprentissage à atteindre à la fin de la section, ainsi qu'un résumé des principes clés que vous devrez garder à l'esprit tout au long du cycle de recueil de données.

La Première partie vous aide à comprendre pourquoi il est nécessaire de disposer de données sur le handicap pour pouvoir concevoir des programmes d'éducation, et à identifier les données sur le handicap liées à votre environnement ainsi que les lacunes potentielles dans les données existantes. Après avoir traité ces points initiaux, la Première partie examine plus en détail l'utilisation des outils du GW en comparant les fonctionnalités et les méthodes utilisées pour mettre en œuvre le CFM et le CFM-TV. En particulier, la Première partie explique en quoi les spécificités du système éducatif et de l'environnement scolaire dans lequel vous évoluez influera sur votre approche du recueil des données et comment prendre ces facteurs en considération dans votre planification.

La Deuxième partie porte principalement sur la préparation des enseignants au recueil de données. Elle décrit la formation nécessaire pour permettre un recueil de données de haute qualité et le contenu de ce processus de renforcement des capacités. Elle donne des idées concrètes sur la manière de structurer la formation et sur la planification nécessaire à la préparation de l'atelier, notamment en ce qui concerne le matériel de formation, les méthodologies, etc.

La Troisième partie porte principalement sur la préparation des enseignants au recueil de données. Elle décrit la formation nécessaire pour permettre un recueil de données de haute qualité et le contenu de ce processus de renforcement des capacités. Elle donne des idées concrètes sur la manière de structurer la formation et sur la planification nécessaire à la préparation de l'atelier, notamment en ce qui concerne le matériel de formation, les méthodologies, etc.

La Quatrième partie explique ce à quoi vous attendre et ce que vous devez faire pendant le processus de recueil de données. Elle donne notamment des détails sur la planification du recueil de données et sur le type de données que vous pourriez souhaiter recueillir en plus de celles obtenues à l'aide du CFM-TV. Il est important de souligner que la Quatrième partie couvre les aspects qui seront déterminants pour garantir la qualité des données générées au cours de cet exercice.

La Cinquième partie présente les aspects pratiques de l'analyse des données et donne des précisions concernant le stockage, l'utilisation et la confidentialité des données. La Cinquième partie explique comment assurer la reproductibilité et la durabilité de ce processus de recueil de données sur la durée, l'objectif étant que les responsables de l'éducation, les écoles, les chefs d'établissement et les enseignants s'approprient le processus à terme.

Comment utiliser ce guide

La phase de tests étant toujours en cours, le CFM-TV reste à finaliser et n'est pas encore intégré aux programmes d'éducation dans les situations d'urgence. Ainsi, même si vous maîtrisez l'utilisation des outils du WG, notamment la Version courte des questions et le CFM, il est recommandé de lire le Guide dans son intégralité. La structure du document a été pensée pour refléter les mesures et les décisions que vous prendrez en situation réelle.

Si vous souhaitez simplement mieux comprendre les spécificités du CFM-TV et son utilisation dans des environnements éducatifs (situations d'urgence), vous préférerez peut-être ne lire que la [Première partie](#).

[La Troisième partie](#) donne de plus amples précisions sur la formation que les enseignants doivent suivre avant d'utiliser le CFM-TV. Si vous avez besoin d'un kit de démarrage pour vous aider dans ce volet de développement des compétences, consultez la Troisième partie.

1. Utilisation du CFM-TV dans votre programme

Objectifs d'apprentissage

À la fin de la Première partie, vous devriez avoir une meilleure compréhension :

- des besoins en données sur le handicap
- du CFM-TV
- des facteurs qui déterminent les modalités d'utilisation du CFM-TV.

La lecture des sous-sections de la Première partie vous permettra de déterminer si vous devez utiliser CFM-TV dans votre programme et, dans l'affirmative, pour quelles raisons.

1.1 Finalités des données de CFM-TV

Le recueil de données sur le handicap est une pratique de plus en plus répandue dans les contextes humanitaires. Ces données sont recueillies pour différentes finalités, notamment pour :

1. Évaluer les obstacles et les opportunités
2. Identifier les risques, les capacités et les priorités
3. Définir les cibles du programme
4. Evaluer l'évolution des besoins
5. Planifier, suivre et rendre compte de la mise en œuvre du programme.

Comprendre la finalité des données dont vous avez besoin est la première étape pour déterminer si le CFM-TV est l'outil qui vous convient.

Les données produites pour les finalités #1, #2 et #4 de cette liste sont d'une grande utilité pour analyser la situation des personnes handicapées dans un contexte d'urgence, en particulier au stade de la conception, et constituent par ailleurs une aide à la mise en œuvre. Il est cependant peu probable que le CFM-TV soit le bon outil pour produire ces données, car il est axé sur la production d'informations concernant les difficultés fonctionnelles individuelles. En d'autres termes, il n'est pas directement applicable à un programme axé sur l'accessibilité scolaire (voir le [paragraphe 1.4.4.](#)); il ne permet pas non plus d'identifier les mesures nécessaires pour promouvoir l'égalité des chances en matière d'apprentissage, ni de fournir des informations sur les changements intervenus dans l'environnement éducatif.

En revanche, les données générées à l'aide du CFM-TV peuvent aider les gestionnaires de programme à suivre et à rendre compte de la mise en œuvre du programme (finalité #5) lorsque

les données sur les difficultés fonctionnelles sont recueillies parallèlement aux données sur les résultats individuels tels que l'assiduité, les résultats de l'apprentissage, etc. Le CFM-TV peut permettre de désagréger les résultats pertinents en comparant les performances des enfants présentant des difficultés fonctionnelles et de ceux qui n'en présentent pas.

Une fois disponibles, les données du CFM-TV peuvent également faciliter la planification au niveau de l'école et aider les enseignants à mieux comprendre les besoins de leurs élèves. À ce titre, ces données pourraient être prises en compte, dans le cadre d'une évaluation plus large de la vulnérabilité, pour déterminer la participation à des composantes ciblées des programmes d'éducation, par exemple les bourses d'études (finalité #3). Il convient néanmoins de souligner que le CFM-TV n'est pas conçu pour être utilisé à des fins de ciblage pour les prestations de soins de santé et d'assistance.

En effet, le CFM-TV évalue la capacité des enfants à accomplir des activités de base, mais il n'évalue pas directement les déficiences et/ou n'identifie pas les états pathologiques. Les données issues d'études comparant les diagnostics résultant du dépistage médical, les réponses au CFM (des aidants) et les réponses au CFM-TV (des enseignants) indiquent un faible niveau de corrélation entre les résultats des dépistages médicaux et les données du CFM/CFM-TV.

Le CFM-TV ne peut à lui seul déterminer avec une grande précision la présence d'un handicap. Cela dit, si l'objectif est d'accorder des droits spécifiques liés au handicap - tels que des aménagements pour les examens, une attestation de handicap ou une aide financière - le CFM-TV peut servir d'outil d'évaluation préliminaire. Cependant, les outils du WG n'ont pas été conçus pour cet usage. Dans ce cas de figure, il peut s'avérer nécessaire de reconsidérer (et peut-être de réviser) la définition de ce qui constitue un handicap, c'est-à-dire le seuil qui conduit à orienter l'enfant vers des établissements de santé locaux pour confirmer son état de santé. En l'absence d'autres moyens d'évaluation des enfants, les gestionnaires de programme peuvent néanmoins utiliser le CFM-TV comme une forme de pré-dépistage aux fins d'assistance liée au handicap en abaissant le seuil d'admissibilité à « Quelques difficultés ». ⁶ Cette stratégie devrait contribuer à réduire la proportion d'erreurs de « ciblage » en tenant compte du fait que le CFM-TV n'a pas été conçu pour diagnostiquer les handicaps.

Zoom sur le modèle de handicap qui sous-tend les outils du WG, dont le CFM-TV, et le type de données qu'il génère

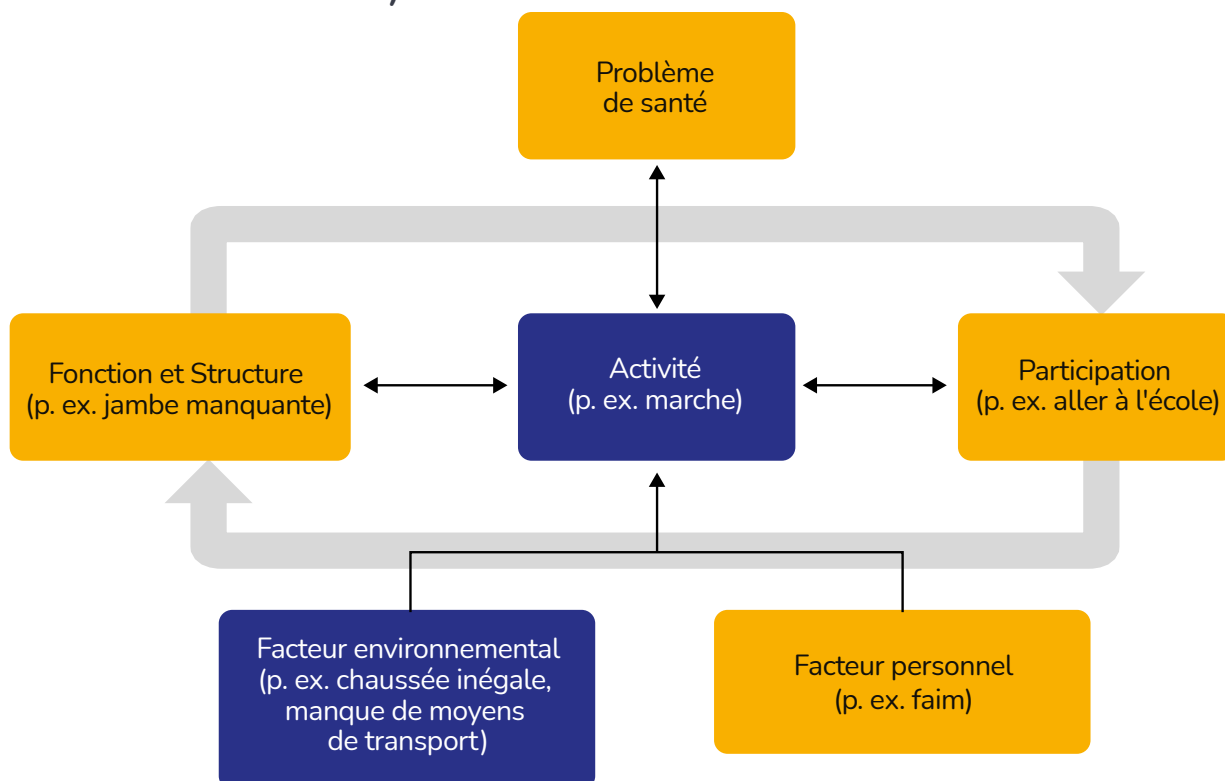
Le CFM-TV, à l'instar de tous les outils du WG, ne prétend pas diagnostiquer les handicaps et/ou identifier les déficiences (fonctions/structures corporelles) qui peuvent être à l'origine des difficultés fonctionnelles rencontrées par les enfants dans l'accomplissement d'une activité (p. ex. la marche). Il cherche plutôt à évaluer le risque d'exclusion (p. ex. de l'éducation) découlant des limitations fonctionnelles que présentent les enfants dans l'accomplissement d'une activité dans un environnement spécifique.

⁶ Une plus ample discussion, sur laquelle ce paragraphe est basé, est disponible dans le rapport de l'USAID sur la validité du CFM-TV, établi par School-to-School International https://www.edu-links.org/sites/default/files/media/file/final_study_report_on_the_validity_of_the_child_functioning_module_teacher_version.pdf

À cet égard, les outils du WG, dont le CFM-TV, sont conformes à l'approche fondée sur les droits inscrite dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) et s'appuient sur la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) de l'OMS représentée dans la figure 2. Par exemple, un enfant peut avoir une déficience (jambe manquante), ce qui affecte sa capacité à accomplir une activité (p. ex. la marche) sans recours à une aide technique (p. ex. des béquilles). Le recours à une aide technique peut améliorer les performances de l'enfant dans cette activité de base. Cependant, différents enfants présentant la même déficience peuvent éprouver différents degrés de difficulté à marcher (même en utilisant une aide technique). En fin de compte, la capacité à accomplir une activité de base dépend des obstacles que les enfants rencontrent dans leur environnement (p. ex., une chaussée inégale, l'absence de moyens de transport), ce qui peut limiter ou rendre impossible leur participation à la société (p. ex., aller à l'école).

S'appuyant sur le modèle de la CIF, le CFM-TV permet de recueillir des données sur le degré de difficultés fonctionnelles dans l'accomplissement d'activités de base, sur une échelle à quatre niveaux allant de l'absence de difficultés à l'incapacité totale d'accomplir ces activités. À des fins exclusivement de désagrégation des données, les enfants sont définis comme handicapés lorsqu'ils éprouvent beaucoup de difficultés ou ne parviennent pas du tout à accomplir une activité dans au moins un des domaines fonctionnels couverts par le CFM-TV.⁷ En d'autres termes, ce degré de difficulté fonctionnelle constitue un indicateur du handicap.

Figure 2 – Représentation du modèle et du guide de la CIF (exemple de la mobilité réduite)



7 Il s'agit du seuil recommandé qu'il convient d'utiliser pour déterminer le statut de handicap à des fins de désagrégation des données. De plus amples détails sont disponibles dans la note de synthèse « [The Data Collection Tools Developed by the Washington Group on Disability Statistics and their Recommended Use.](#) » (Les outils de recueil de données développés par le Washington Group on Disability Statistics et leur utilisation recommandée).

1.2 Données disponibles pour mes besoins

Maintenant que nous avons établi que les données du CFM-TV peuvent nous aider dans la planification, le suivi et le reporting, il est temps de comprendre s'il existe des données disponibles en la matière. Les données sur les élèves handicapés dans les situations d'urgence proviennent de diverses sources, notamment :

1. Données d'enregistrement des réfugiés
2. Données pour la préparation des plans de réponse
3. Données produites par les partenaires (de mise en œuvre)
4. Exercices de suivi, d'évaluation et de reporting
5. Système d'information de gestion de l'éducation (SIGE) (rarement)
6. Recherche (rarement)

Les données existantes peuvent être utilisées pour votre programme à condition qu'elles donnent une image précise de la participation des élèves handicapés dans les écoles. En règle générale, si le nombre estimé d'enfants handicapés dans ces données est nettement inférieur à 10 %, ⁸ la fiabilité des données sous-jacentes est très probablement faible. Dans ce cas, vous devriez envisager de recueillir de nouvelles données à l'aide du CFM-TV.

Les estimations plus faibles que prévu s'expliquent souvent par le choix des outils de recueil de données utilisés. Par exemple, si les données étaient recueillies uniquement sur la base d'indices visuels, les enfants handicapés ne seraient pas correctement représentés car la plupart des handicaps ne sont pas visibles. Ce type d'approche s'appuie également sur une représentation stéréotypée du handicap et renforce l'idée que le handicap se résume à un problème médical.

Par ailleurs, l'utilisation de données basées sur des questions d'auto-identification oui/non (« Avez-vous un handicap », oui/non ; « Si oui, de quel type ? ») tend à sous-estimer le nombre d'enfants handicapés. Le handicap peut être une source de stigmatisation dans certains contextes ; en outre, ce qui est considéré comme un handicap peut varier fortement d'une communauté à l'autre. Ces considérations soulèvent des questions de fiabilité et de comparabilité des données.

Le risque de sous-identification existe également lorsque l'on demande aux parents ou aux aidants si leur enfant souffre d'un ou de plusieurs problèmes de santé à partir d'une liste préétablie. La liste ne sera probablement pas exhaustive ; il se peut qu'aucune maladie spécifique n'ait encore été diagnostiquée chez certains enfants et/ou que les parents ignorent la terminologie. Il est important de noter que les approches médicales du recueil de données sont axées uniquement sur la dimension médicale du handicap, omettant tous les facteurs sociaux, environnementaux et personnels qui sont inclus dans le modèle de la CIF et qui sont à la base d'une approche du handicap fondée sur les droits.

⁸ Des estimations régionales sont également disponibles et peuvent être plus adaptées à votre programme. Elles n'incluent pas les enfants dans les situations d'urgence (UNICE 2022, Vus, pris en compte et inclus).

Le CFM-TV, à l'instar de tous les autres outils du WG, repose sur une approche fondée sur les droits et vous permet ainsi d'obtenir une image plus précise des enfants qui risquent d'être exclus de votre programme d'éducation. C'est pourquoi vous devez le préférer à n'importe quel autre outil pour évaluer les inégalités en matière de résultats scolaires.

En résumé, avant d'utiliser les données existantes sur les enfants handicapés, vous devez vérifier comment les données ont été recueillies et le type de questions qui ont été utilisées pour évaluer les niveaux de participation des enfants handicapés dans les écoles. Cela vous permettra de déterminer rapidement si les données sont fiables et si elles peuvent être utiles à la mise en œuvre de votre programme.

1.3 Zoom sur CFM-TV

1.3.1 Présentation du CFM

Si vous en arrivez à la conclusion qu'il n'existe pas de données de haute qualité sur les élèves susceptibles d'être utilisées pour répondre aux besoins de planification, de suivi et de reporting de votre programme d'éducation, nous vous recommandons de vous pencher sur le contenu et les avantages spécifiques du CFM-TV et de le comparer à d'autres outils du WG, en particulier le CFM standard.

Le WG a conçu un certain nombre d'outils - dont le CFM, développé en collaboration avec l'UNICEF - qui permettent d'évaluer les difficultés fonctionnelles dans un ensemble de domaines d'activité et de mesurer le degré de difficulté sur une échelle à quatre niveaux (0. Aucune difficulté, 1. Quelques difficultés, 2. Beaucoup de difficultés. 3. N'y parvient pas du tout).

Le CFM, contrairement à d'autres outils du WG tels que la Version courte des questions, est conçu pour fournir une estimation à l'échelle de la population du nombre et de la proportion d'enfants présentant des difficultés fonctionnelles. L'élaboration de cet outil a été motivée par le fait que la Version courte des questions du WG n'enregistre pas les difficultés fonctionnelles de manière cohérente chez les enfants de moins de 5 ans, entraînant ainsi une sous-estimation du nombre d'enfants présentant des difficultés fonctionnelles (ceux répondant 3. Beaucoup de difficultés OU 4. N'y parvient pas du tout). Par ailleurs, la Version courte des questions du WG ne prenait pas en compte des domaines importants du développement de l'enfant.

Pour combler ces lacunes, l'UNICEF et le WG ont élaboré le CFM, qui comporte un module de 16 questions pour les enfants âgés de 2 à 4 ans et un autre de 24 questions pour les enfants âgés de 5 à 17 ans. Les directives relatives à ces modules désignent l'aidant principal de l'enfant comme étant le répondant par procuration pour chacun de ses enfants. En d'autres termes, les aidants, de préférence les mères, sont invités à répondre à toutes les questions du CFM pour chacun de leurs enfants.

Si, à l'origine, le CFM se voulait un outil conçu pour les enquêtes démographiques, il a été utilisé dans des contextes humanitaires : par exemple, pour l'évaluation des besoins au Bangladesh et pour la prestation de services en Jordanie et au Liban.

1.3.2 Le CFM et le CFM-TV : En quoi différent-ils ?

Le CFM-TV est basé sur le [CFM](#) standard et a été élaboré en 2018 sous l'égide de l'UNICEF et du WG.

Le module est testé depuis cinq ans dans des contextes de développement et d'aide humanitaire. Comme le CFM, il cible les enfants âgés de 5 à 17 ans. Il se distingue néanmoins du CFM par le nombre de domaines qu'il couvre, ainsi que par le nombre de questions qu'il comporte. Le tableau 1 montre que le CFM, dans la tranche d'âge 5-17 ans (enfants et adolescents d'âge scolaire), comporte 24 questions, réparties en 13 domaines fonctionnels, tandis que le CFM-TV comporte 13 questions portant sur 12 domaines (voir [l'annexe 1](#)). Le CFM-TV utilisé dans cette étude comporte donc moins de questions (13) que le CFM standard (24). Le CFM-TV étant encore en phase de test, il se peut que la version finale diffère de celle utilisée dans cette étude. Le tableau 1 montre que le CFM-TV pose moins de questions dans trois domaines, à savoir la vision, l'audition et la mobilité. Les questions supplémentaires du CFM concernent le degré de difficulté rencontré même lorsque les enfants utilisent des aides techniques. La question du CFM sur les soins personnels a également été omise dans le CFM-TV. Quant aux domaines couverts, le CFM-TV exclut les questions relatives aux soins personnels, étant donné que les enseignants sont susceptibles d'avoir des connaissances et informations limitées sur ce domaine, qui est plus étroitement lié aux activités se déroulant à la maison. Les enseignants ne sont donc probablement pas les mieux placés pour fournir des données précises sur le degré de difficulté dans ce domaine. Pour la même raison, la question relative à la communication dans le CFM-TV a été reformulée. Cette question mentionne explicitement l'environnement de la salle de classe afin de s'assurer que les enseignants se concentrent là-dessus dans leurs réponses.

Tableau 1 – Nombre de questions dans le CFM et le CFM-TV, total et par domaine

| Domaine | CFM-TV | CFM |
|------------------------------|--------|-----|
| Vision | 1 | 3 |
| Audition | 1 | 3 |
| Mobilité | 2 | 7 |
| Communication | 1 | 1 |
| Soins personnels | 0 | 1 |
| Apprentissage | 1 | 1 |
| Mémoire | 1 | 1 |
| Concentration | 1 | 1 |
| Attitude face au changement | 1 | 1 |
| Maîtrise du comportement | 1 | 1 |
| Capacité à se faire des amis | 1 | 1 |
| Anxiété | 1 | 1 |
| Dépression | 1 | 1 |
| Nombre total de questions | 13 | 24 |

1.4. Points clés concernant le CFM-TV

1.4.1 Avantages du CFM-TV par rapport au module standard en milieu scolaire

Bien que le CFM ait déjà été utilisé dans des contextes humanitaires, l'administration de 16 à 24 questions aux aidants principaux de tous les enfants scolarisés reste un défi dans les situations d'urgence. Les difficultés sont liées notamment à la logistique de l'organisation des entretiens, ainsi qu'au fait que, dans certains groupes d'enfants dans les situations d'urgence, il n'y a pas de répondants par procuration (p. ex. dans le cas des enfants non accompagnés et séparés de leur famille).

À cet égard, le CFM-TV offre une alternative intéressante, permettant aux enseignants (plutôt qu'aux aidants) d'agir en tant que répondants par procuration pour les enfants d'âge scolaire de 5 à 17 ans. À l'aide de ce module, les enseignants répondent aux questions concernant les difficultés fonctionnelles de tous leurs élèves. En d'autres termes, le CFM-TV exige un répondant pour toute une classe d'enfants, tandis que le CFM exigerait que plusieurs répondants (aidants principaux) fournissent des renseignements complets sur tous les élèves d'une même classe. Ce module a également été conçu pour être auto-administré, ce qui signifie que les enseignants peuvent répondre à toutes les questions pour tous les élèves. Aucun enquêteur ne sera nécessaire puisque les enseignants joueront ce rôle. Il sera toutefois nécessaire de former les enseignants à cette tâche (voir la [Troisième partie](#) de ce Guide).

Plus important encore, comme mentionné dans l'introduction de ce Guide, les résultats des études évaluant les enseignants en tant que répondants par procuration montrent qu'ils sont capables de fournir une évaluation adéquate des difficultés fonctionnelles des enfants ([voir l'Introduction](#)). Les enseignants passent beaucoup de temps avec les enfants pendant la semaine, peut-être plus que les aidants individuels. Le temps passé avec l'enfant était également le critère sous-jacent pour sélectionner l'aidant principal comme meilleur répondant par procuration pour le CFM standard. Étant en contact étroit avec les élèves en classe, les enseignants acquièrent eux aussi des connaissances approfondies sur les capacités fonctionnelles des élèves, en particulier dans les domaines liés à l'apprentissage. En outre, dans une situation d'action et de réponse humanitaires, les aidants peuvent considérer l'évaluation comme une étape vers l'obtention d'une aide ou d'une assistance, ce qui est peu probable s'agissant des enseignants

Enfin, les résultats du projet DiDa en Ouganda sur l'utilisation du CFM-TV suggèrent que les enseignants chargés de répondre au CFM-TV dans leurs classes ont commencé à modifier leurs méthodes d'enseignement pour tenir compte des difficultés fonctionnelles détectées chez leurs élèves. En effet, le CFM-TV a sensibilisé les enseignants aux difficultés rencontrées par leurs élèves et, de ce fait, les a amenés à réfléchir à ce qu'ils pourraient faire en classe pour améliorer la participation et l'apprentissage des élèves.

1.4.2 Différences de points de vue sur les capacités fonctionnelles des élèves : enseignants versus aidants

Bien que les enseignants soient parfaitement capables de répondre au CFM-TV et de fournir une évaluation solide des capacités fonctionnelles des enfants dans divers domaines, force est de reconnaître que leur point de vue ne concorde pas toujours avec celui des aidants. L'étude sur le CFM-TV en Ouganda a clairement montré que les enseignants et les aidants ont des points de vue différents.

Pour être plus précis, les enseignants et les aidants ne s'accordent pas toujours sur le domaine spécifique dans lequel les enfants éprouvent des difficultés, mais ils ont tendance à être d'accord sur la présence de difficultés (« Beaucoup de difficultés » ou « N'y parvient pas du tout » dans au moins un domaine). Les différences concernant les domaines dans lesquels ils jugent que les enfants ont des difficultés peuvent s'expliquer par leurs rôles, leurs expériences et leurs priorités distincts. Les enseignants, qui observent les enfants de près dans un cadre de classe structuré, sont plus attentifs à des domaines spécifiques tels que la capacité à s'adapter au changement, la capacité à se faire des amis et la concentration. Les aidants, eux, sont très sensibles aux domaines liés au bien-être physique et émotionnel de leurs enfants. En revanche, les enseignants et les soignants ont tendance à s'accorder sur la « maîtrise du comportement », ce qui suggère l'existence d'un consensus quant à l'importance du maintien de la discipline à l'école et à la maison.

Les points de vue différents des enseignants ont des implications sur le recueil de données, la formation des enseignants et l'utilisation des données. Comme les enseignants et les aidants ont tendance à s'accorder sur la présence de difficultés, les données générées par les enseignants peuvent être utilisées pour la désagrégation statistique en termes de planification, de mise en œuvre et de suivi du programme d'éducation. [Les directives du WG](#) soulignent que, à des fins statistiques, les enfants handicapés sont définis comme ceux qui rencontrent beaucoup de difficultés, ou qui ne parviennent pas à accomplir une activité, dans au moins un des domaines couverts. Sachant que les enseignants et les aidants ont tendance à s'accorder sur les enfants qui rencontrent beaucoup de difficultés ou qui ne parviennent pas du tout à accomplir une activité, les données du CFM-TV peuvent être utilisées en toute sécurité à des fins exclusivement de désagrégation.

Compte tenu des priorités différentes des enseignants et des aidants, la formation des enseignants doit consacrer plus de temps à l'administration des questions du CFM-TV relatives au bien-être physique et émotionnel (voir la [Troisième partie](#)). Les enseignants auront ainsi une meilleure compréhension de ce que ces domaines impliquent et de ce à quoi ils doivent prêter attention lorsqu'ils évaluent les difficultés fonctionnelles des enfants.

Enfin, les différences de points de vue concernant l'utilisation de ces données indiquent une fois encore que les données générées par le CFM(-TV) ne devraient pas être utilisées pour orienter les enfants vers des services médicaux spécifiques. En effet, les enseignants et les aidants ont tendance à ne pas s'entendre sur le domaine dans lequel l'enfant présente des limitations fonctionnelles. Il n'est donc pas évident de savoir ce qu'il faut dépister chez les

enfants. Cela implique également que tout gestionnaire de programme souhaitant utiliser les données du CFM-TV pour orienter les enfants vers des services médicaux devrait adopter une approche plus souple, en incluant les enfants présentant « Quelques difficultés » dans au moins un domaine, et devrait faire subir aux enfants un dépistage médical complet, ce qui est très improbable dans un contexte d'urgence.

1.4.3 Le contexte scolaire influence la façon dont les enseignants appréhendent les difficultés

Le fait que les enseignants travaillent dans une école inclusive, spéciale ou ségréguée influencera la manière dont ils évaluent les difficultés rencontrées par les enfants, car les comparaisons qu'ils établissent dépendent de l'école en question.⁹

À cet égard, les questions du CFM-TV comportent des instructions quant à la manière d'évaluer le degré de difficulté rencontré par l'enfant. Lors de l'évaluation, l'enfant doit être « comparé aux enfants du même âge ».

Les écoles spéciales, par exemple, sont destinées à accueillir exclusivement des enfants handicapés. Il s'ensuit qu'un enseignant qui évalue le degré de difficulté fonctionnelle dans cet environnement peut avoir un point de référence différent de celui des enseignants en milieu inclusif pour déterminer si un enfant éprouve beaucoup de difficultés ou ne parvient pas à accomplir une activité. Les enseignants dans ces deux types d'écoles auront une exposition et une expérience différentes du travail avec des enfants handicapés. Ainsi, la comparabilité des données de ces deux types d'écoles peut être limitée. À cet égard, la formation des enseignants devrait aider les enseignants à comprendre comment comparer les enfants lors de leurs évaluations.

Il convient également de souligner que le niveau de sensibilisation au handicap peut varier considérablement entre les enseignants travaillant dans ces environnements du fait de différences d'organisation institutionnelle et de la possibilité pour les enfants handicapés d'être scolarisés et des modalités de cette scolarisation. Dans cette optique, la formation sur le CFM peut comporter un module d'initiation visant à sensibiliser les enseignants au handicap, tel que défini dans la CDPH, et à les aider à comprendre le lien entre handicap et difficultés fonctionnelles.

Enfin, la sélection de l'enseignant chargé de compiler le CFM-TV dépendra du niveau auquel il enseigne. Dans les situations d'urgence, dans les écoles primaires, un enseignant couvre souvent toutes les matières, ce qui signifie qu'il a passé 100% de son temps d'enseignement avec les élèves à évaluer. Dans les établissements secondaires, il peut y avoir plusieurs enseignants. Par conséquent, les enseignants passent moins de temps avec chaque classe. En règle générale, le CFM-TV doit toujours être rempli par une personne impliquée dans au moins 50 % du temps total d'interaction enseignant-élève. Les aides-enseignants peuvent également faire office de répondants, à condition qu'ils passent beaucoup de temps avec les élèves.

⁹ Voir la discussion sur cette question dans l'étude de l'USAID au Népal: https://www.edu-links.org/sites/default/files/media/file/final_study_report_on_the_validity_of_the_child_functioning_module_teacher_version.pdf

1.4.4 À l'intérieur et à l'extérieur de l'école

Comme nous l'avons mentionné au début de ce Guide, le nombre d'enfants handicapés non scolarisés est important, en particulier dans les situations d'urgence. On estime à 14 millions le nombre d'enfants handicapés d'âge scolaire touchés par les crises dans le monde.¹⁰ Cependant, le CFM-TV ne prendra en compte que les enfants scolarisés. Les programmes d'éducation dans les situations d'urgence doivent donc associer l'utilisation du CFM-TV à d'autres activités visant à cartographier et à déterminer combien d'enfants handicapés vivant dans la zone de mise en œuvre d'un programme donné ne sont actuellement pas scolarisés. .

Pour ce faire, vous pouvez utiliser les données d'enregistrement recueillies par le HCR dans le cadre de crises de réfugiés.¹¹ Par ailleurs, vous pouvez recueillir des données sur les enfants handicapés non scolarisés à l'aide du CFM du WG/UNICEF (voir [le paragraphe 1.3.1.](#)) intégré dans les évaluations des vulnérabilités/besoins,¹² qui peut être utilisé conjointement avec les données recueillies dans les écoles utilisant le CFM-TV. Indépendamment de l'approche adoptée en matière de données, la réduction du nombre d'enfants handicapés non scolarisés passe par la conception et la mise en œuvre de campagnes de communication pour augmenter le taux d'inscription des enfants handicapés, lesquelles doivent s'accompagner d'initiatives visant à aider leurs familles à faire face notamment aux coûts supplémentaires et à la stigmatisation au sein de leurs communautés.

D'autre part, les données recueillies à l'aide du CFM-TV peuvent permettre d'identifier l'absence ou la sous-représentation de certains groupes d'élèves présentant des difficultés fonctionnelles spécifiques. Par exemple, si les données recueillies à l'aide du CFM-TV mettent en lumière le fait que les enfants présentant certaines difficultés sensorielles et motrices sont sous-représentés (vision et mobilité, par exemple), cela peut s'expliquer par des facteurs tels que les faibles niveaux d'accessibilité dans les écoles. Ainsi, les données du CFM-TV pourraient servir de point de départ pour la conception d'activités visant à améliorer l'accès pour ces enfants. En rendant ces enfants visibles, les données du CFM-TV contribuent à l'élaboration d'approches programmatiques plus personnalisées et à l'instauration d'un processus d'engagement des enfants et des familles afin d'identifier des solutions conçues pour rendre l'éducation dans les situations d'urgence plus inclusive.

Autres ressources

Humanité & Inclusion, [Diagramme - Planification de l'utilisation des questions du Washington Group dans l'action humanitaire](#)

[USAID, Guide de sélection de l'outil d'identification du handicap](#)

¹⁰ ECW, 2023. "Crisis-Affected Children and Adolescents in Need of Education Support: New Global Estimates and Thematic Deep Dives."

¹¹ En 2021, le HCR a intégré les questions du Washington Group dans son système d'enregistrement pour l'ensemble des opérations de réfugiés dans le monde. Cela a entraîné une augmentation des taux de handicap, qui ont doublé pour atteindre 4,3 %. Voir UNHCR 2023. « Engagement inclusif, local et responsable. Rapport 2022 sur la redevabilité en termes d'âge, de genre et de diversité. »

¹² Par exemple, REACH, avec l'appui du Groupe de travail âge et handicap (ADWG), a réalisé une évaluation des besoins en matière d'inclusion ventilée par âge et par handicap auprès des populations de réfugiés rohingyas à Cox's Bazar, au Bangladesh. L'étude s'est appuyée sur les outils du Washington Group, dont le CFM, fournissant des estimations sur les taux d'inscription par handicap. REACH, 2021. « Age and Disability Inclusion Needs Assessment Rohingya Refugee Response »

2. Phase de planification

Objectifs d'apprentissage

Dans la Deuxième partie de ce Guide, vous en apprendrez plus sur:

1. Les éléments à prendre en compte pour établir un calendrier
2. Les aspects logistiques à prendre en compte dans votre plan de travail.

Si « Oui » est la réponse à la question clé qui sous-tend la Première partie, cette deuxième section du Guide vous aidera à réfléchir aux éléments à prendre en compte durant la phase de planification du processus de recueil de données.

2.1 Ethique et gestion des données

Même si les enseignants répondent eux-mêmes au CFM-TV, réduisant ainsi le risque de préjudice direct pour les enfants et la nécessité d'obtenir l'assentiment/le consentement à la participation,¹³ les informations sur les difficultés fonctionnelles sont des données personnelles et sensibles. À ce titre, la manière dont elles sont stockées, utilisées et diffusées présente un risque de préjudice.

En tant que gestionnaire ou agent de programme responsable, il est essentiel de veiller à ce que le recueil de données s'effectue dans le respect de l'éthique. La première étape de votre processus de planification consiste à identifier les risques potentiels¹⁴ associés aux données qui seront générées par le CFM-TV. Cette évaluation doit porter sur les différents aspects de la gestion des données, de la production à la diffusion. Cette évaluation vous aidera à anticiper les risques et à intégrer des stratégies d'atténuation des risques identifiés dans chacun des processus. S'il existe des exercices similaires dont vous souhaitez vous inspirer, vous devez vérifier s'ils sont exhaustifs avant de décider de les utiliser.

Ce processus d'évaluation des risques doit constituer la base de votre protocole de recueil de données, lequel définit les méthodes, les outils et les procédures que vous appliquerez pour le recueil de données et la manière dont vous stockerez, protégerez et traiterez les données, y compris en ce qui concerne leur analyse et leur transfert. Il est important d'expliquer en quoi votre approche est conforme aux normes éthiques et aux principes de protection des données. Ces normes et principes peuvent s'appuyer sur les politiques et directives de votre organisation en matière de recherche et/ou de recueil de données de manière plus générale. Cependant, votre protocole doit également prendre en compte les lois et réglementations locales relatives à la production, à la gestion et à l'utilisation des données.

¹³ Dans le cadre de la formation des enseignants, vous devez vous assurer que la composante liée au renforcement des capacités des enseignants comporte une session sur la protection des données dans les contextes d'apprentissage et éducatifs.

¹⁴ Il est important de noter que HI a élaboré sa propre analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD). L'AIPD est un outil important pour aider à responsabiliser les organisations, à mettre en œuvre la protection des données dès la conception et à se conformer aux principes de protection des données. L'AIPD permettra aux organisations de mieux comprendre l'importance de la protection des données dans le cadre du projet et garantira également l'intégration systématique de la protection des données dans l'ensemble de nos travaux. Il convient d'effectuer cette analyse avant le recueil de données, pendant la phase de conception du cycle du projet, s'il s'agit d'un projet impliquant le traitement de données personnelles et/ou sensibles. De plus amples informations sont disponibles ici: https://hinside.hi.org/intranet/jcms/pl1_2655975/en/dpia-tool-sheet

Il est donc essentiel, lors des phases d'élaboration du protocole, d'impliquer les parties prenantes locales concernées afin d'avoir l'assurance que votre approche est conforme aux normes et principes locaux et de gagner l'adhésion des acteurs clés dans le domaine de l'éducation, tant au niveau national qu'international. L'engagement de ces personnes est d'une importance vitale pour obtenir le feu vert des autorités locales, vous donnant ainsi l'assurance que vos efforts de recueil de données sont considérés comme légitimes et respectueux des normes juridiques et éthiques locales. Cela permettra également d'assurer la coordination entre les acteurs du secteur.

Boîte à infos : Étude d'Humanité & Inclusion sur le CFM-TV en Ouganda.

Dans le cadre du programme pilote visant à tester le CFM-TV en Ouganda, HI a travaillé sur trois niveaux institutionnels pour mettre au point son protocole. Tout d'abord, HI a demandé des autorisations officielles aux autorités compétentes, telles que le Cabinet du Premier ministre et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR).

Étant donné que HI menait un programme de recherche, l'équipe locale s'est attachée à obtenir l'approbation éthique des organismes locaux compétents, notamment le Conseil national ougandais de la science et de la technologie et le Comité d'éthique de la recherche de Mildmay. Ces efforts visaient à démontrer l'engagement de HI à respecter les cadres juridiques et réglementaires du pays hôte.

Au niveau organisationnel, l'équipe de recherche de HI a intégré dans son protocole les principes et les normes de ses [politiques](#) et Directives sur la [gestion éthique des données \(2015\)](#), le Code de conduite pour la prévention des abus et la protection des personnes (2018), la politique institutionnelle de HI sur la protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (2021), ainsi que sa politique de protection de l'enfance (2021).

2.2 Personnel nécessaire

Lors de la planification du processus de recueil de données, le choix et la préparation des ressources humaines sont indispensables à une mise en œuvre sans accroc sur le terrain. Il est important à cet égard de faire la distinction entre ceux qui agiront en tant que répondants (c.-à-d. les personnes qui utiliseront le CFM-TV et répondront aux questions, à savoir les enseignants) et ceux qui seront en charge du processus de production des données, c'est-à-dire ceux qui seront impliqués dans la conception, l'organisation, la supervision et l'utilisation des données.

Les enseignants agiront en tant que répondants et veilleront à ce que les données issues du CFM-TV soient de grande qualité, toutefois ils auront besoin d'un appui technique pour remplir le CFM-TV. En outre, il est de votre responsabilité, au nom de votre organisation, de veiller à ce que le personnel concerné suive le protocole que vous avez élaboré. Cela demandera de la coordination, en particulier si vous prévoyez de recueillir des données dans plusieurs écoles.

Aussi devriez-vous envisager d'impliquer les personnes suivantes dans votre planification, car elles joueront un rôle essentiel dans l'exécution du recueil de données et dans la procédure

d'assurance qualité des données (pour de plus amples informations à ce sujet, voir la [Quatrième partie](#)). Il vous revient d'établir si ces postes existent déjà (ou non) au sein de votre organisation, ce qui aura forcément une incidence considérable en termes de budget et d'exécution du processus de recueil de données.

Le **Coordinateur en Recueil de Données** supervisera le processus, la planification du recueil de données ainsi que l'élaboration du protocole associé. En fonction de vos compétences et du temps dont vous disposez, vous pourriez jouer ce rôle. Sinon, votre Chargé du Suivi, de l'Évaluation et de l'Apprentissage (MEL) peut se voir confier cette responsabilité. Les personnes chargées de ces tâches doivent avoir une bonne connaissance du recueil de données et de l'inclusion du handicap et, si possible, une expérience de l'utilisation des outils du WG.

Les **Coordinateurs Terrain** seront la cheville ouvrière de la bonne exécution des activités sur le terrain. Ils auront différents types de responsabilités, en particulier la gestion des relations avec les administrateurs/directeurs des écoles où vous prévoyez de recueillir des données. Les coordonnateurs travailleront avec vous pour communiquer l'objectif de votre programme aux écoles et élaboreront les plans d'action pertinents en concertation avec le personnel de l'école afin que vos activités ne perturbent pas celles de l'école. Ils s'emploieront également à obtenir l'adhésion des administrateurs/directeurs d'école. Au cours du processus de recueil de données, les coordinateurs communiqueront également avec les personnes chargées d'aider les enseignants à remplir le CFM-TV. Il leur incombe de veiller à ce que toutes les parties concernées soient bien informées et contribuent à la réalisation des objectifs de l'étude.

Compte tenu de leurs missions de communication, les coordonnateurs doivent connaître parfaitement la ou les langue(s) parlée(s) dans les milieux où ils seront appelés à travailler. Leurs compétences linguistiques sont capitales pour favoriser une communication efficace et respectueuse de la culture, un élément clé de la réussite du recueil de données.

Enfin, les coordinateurs seront impliqués dans la procédure des données dans le cadre du processus de recueil de données. Ils aideront l'assistant à vérifier la qualité des données et vous soumettront des états d'avancement sur la mise en œuvre du processus.

Les **Assistants Appui Terrain** jouent un rôle central dans les enquêtes quantitatives de l'étude. En étroite collaboration avec les coordinateurs, ils contribuent à divers aspects du recueil de données. Ils ont pour principale mission d'aider les enseignants à remplir le CFM-TV et de veiller à ce que le processus de recueil de données quantitatives se déroule de manière efficace. Il peut s'agir d'un appui sur le fond (concernant le contenu du CFM-TV) ou d'un appui technique (concernant par exemple l'utilisation d'appareils numériques). Ils effectueront également des contrôles initiaux de la qualité des données lorsque les enseignants rempliront les formulaires du CFM-TV. En fonction de vos ressources et du nombre d'écoles avec lesquelles vous travaillerez, les assistants peuvent fournir un appui en présentiel aux enseignants, ou un appui hybride en présentiel et virtuel (via des appels et des applications de chat).

Ces personnels ayant plusieurs rôles à remplir, ils doivent bénéficier d'un programme de formation complet. Cette formation doit mettre l'accent sur le questionnaire CFM-TV, sur le déroulement pratique du recueil de données et sur la manière dont les données peuvent être utilisées pour contribuer au programme, en particulier en termes de mise en œuvre, de suivi

et d'évaluation. La plupart des sujets que vous devez couvrir se recoupent avec la formation dispensée aux enseignants. Vous souhaitez donc peut-être que les coordinateurs et les assistants suivent la formation des enseignants de deux jours ([Troisième partie](#)). Néanmoins, les coordinateurs et les assistants doivent également suivre des formations plus approfondies (une ou deux journées supplémentaires) portant sur les opérations et l'assurance qualité des données, que vous pouvez organiser avant la formation axée sur le contenu qu'ils suivront avec les enseignants. Par ailleurs, le caractère sensible des données recueillies rend impérative la formation de tous les membres de l'équipe sur les sujets clés liés à la confidentialité, au respect de la vie privée et à la sécurité. Cette formation aide les membres de l'équipe à comprendre l'importance de la protection des informations des répondants et contribue à garantir le respect des exigences éthiques et juridiques tout au long du processus de recueil de données.

Vous devez également préparer des brochures pour les coordinateurs et les assistants. Celles-ci doivent fournir des directives détaillées sur les procédures de recueil de données et servir d'aide-mémoire pendant le processus de recueil de données. Ces brochures, combinées avec les sessions de formation, ne laissent que peu de place à la subjectivité et à l'interprétation des coordinateurs et des assistants, garantissant ainsi la cohérence du recueil de données et le respect des protocoles établis.

Les enseignants jouent un rôle clé dans le processus de recueil de données. La [Troisième partie](#) du Guide est consacrée à la formation des enseignants afin qu'ils maîtrisent l'utilisation du CFM-TV. Comme cela a déjà été mentionné, vous souhaitez peut-être que les assistants et les coordinateurs participent à cette formation. Pour inciter les enseignants à la suivre, vous pouvez leur proposer d'utiliser une partie des fonds qui sinon auraient servi à payer les enquêteurs. En outre, si vous estimez que les enseignants auront à supporter des frais liés à l'utilisation de formes virtuelles d'appui lors du recueil de données (appels, chats en ligne, etc.), vous devez prévoir de couvrir ces frais avant le processus de recueil de données.

2.3 Recueil numérique de données

Les outils numériques sont de plus en plus utilisés pour le recueil de données car ils sont efficaces et permettent de réduire l'utilisation du papier. Un processus de recueil de données mobile a été conçu pour le pilote du CFM-TV en Ouganda. L'équipe de recherche a utilisé des questionnaires numériques qu'elle a téléversés sur des tablettes à l'aide d'une application Web (utilisable hors ligne). Les questionnaires comprenaient des instructions relatives au saut de question, des structures logiques, des calculs et des contraintes, y compris des messages d'erreur. Ces fonctionnalités réduisent la saisie de données et les cas de non-réponse aux questions obligatoires, améliorant ainsi la qualité globale des données.

L'ensemble du personnel concerné a été formé à l'utilisation des outils numériques et à la routine de saisie de données. Par ailleurs, l'utilisation de ces outils et la routine ont été testées sur le terrain avant le recueil effectif des données. Il existe aujourd'hui plusieurs plateformes numériques fiables qui peuvent vous aider à concevoir votre routine de recueil de données tout en vous offrant la possibilité de stocker et gérer vos données.

Vous pouvez certes opter pour le recueil de données sur papier, mais ce type de processus demande une planification encore plus minutieuse. Dans une approche papier, plusieurs étapes qui peuvent être

automatisées dans le recueil numérique de données doivent être effectuées par les enseignants et/ou les assistants, ce qui augmente le risque d'erreurs lors de la saisie et du transfert de données. Le recueil de données à l'aide d'outils numériques est généralement plus efficace, permettant la saisie, la validation et le transfert de données en temps réel. Par comparaison à une approche de saisie et de vérification manuelles des données, **les méthodes numériques permettent de rationaliser le processus de recueil de données**, en réduisant le temps et les ressources nécessaires.

Cependant, la conception d'un processus de recueil numérique de données pose également nombre de défis potentiels qu'il convient de relever. En premier lieu, le recueil numérique de données repose sur la technologie, comme les tablettes ou les smartphones. Les problèmes techniques, comme les dysfonctionnements des appareils ou les problèmes de batterie, peuvent perturber le recueil de données, avec un risque de perte de données. Des équipements de secours et du matériel supplémentaire sont donc nécessaires pour parer à de telles éventualités ; il peut s'agir par exemple de dispositifs qui vous aideront à contourner les coupures d'électricité.¹⁵

Vous devez également **avoir conscience que le recueil numérique de données comporte son lot de défis en matière de sécurité des données, en particulier lors du transfert de données des tablettes vers un serveur cloud.**¹⁶ Tout comme il est nécessaire d'élaborer des plans de sécurité des données pour le recueil de données sur papier, il est primordial de garantir la protection des informations sensibles et la conformité avec les réglementations relatives au respect de la vie privée, car le transfert de données constitue une source potentielle de vulnérabilité en termes de sécurité des données et de respect de la vie privée (voir la [Quatrième partie](#)). Vous devez donc mettre en place de solides mesures de sécurité des données, notamment le cryptage et les contrôles d'accès limité tout au long de la chaîne d'assurance qualité des données. Votre rôle est de veiller à ce que l'utilisation d'outils numériques pour le recueil de données soit conforme aux directives de votre organisation, ainsi qu'aux lois et aux normes éthiques locales et internationales.

2.4 Traductions

Le CFM est actuellement disponible dans différentes langues, dont l'anglais, le français, l'espagnol, le vietnamien, le russe, le portugais, le chinois, l'arabe, etc. **Le CFM-TV est disponible uniquement en anglais et en français** mais il est également possible d'utiliser les traductions officielles du CFM pour les questions qui sont à la fois dans le CFM et le CFM-TV. Le pilote ougandais a utilisé la version anglaise du CFM-TV, puisque les enseignants utilisent l'anglais comme langue d'enseignement dans les écoles. Dans un contexte similaire, la version anglaise du CFM-TV serait suffisante.

Il se peut toutefois que, dans votre cas, l'anglais et le français ne soient ni l'une ni l'autre la langue d'enseignement utilisée. Si tel est le cas, vous devez faire traduire l'outil dans la langue d'enseignement utilisée par les enseignants. La traduction des outils de recueil de données est une étape essentielle pour maintenir une approche du recueil de données centrée sur l'humain, mettant au premier plan le

¹⁵ Dans le cadre du pilote ougandais, on a utilisé des batteries externes (powerbanks) pour le travail sur le terrain, deux par école - entièrement chargées pour faire face aux problèmes liés à l'alimentation électrique.

¹⁶ Les données ont été transférées des tablettes vers le serveur dès que les services de support Internet étaient disponibles. Prévoyez l'utilisation de modems wi-fi portables ainsi que des transferts journaliers de données afin qu'aucune donnée ne reste hors ligne sur les tablettes à la fin de chaque journée de recueil de données.

respect du contexte culturel, de la diversité linguistique et des besoins uniques des participants.

Il est important de souligner que dans un autre pilote où la version anglaise du CFM-TV a été utilisée alors que la langue d'enseignement était une langue locale, les enseignants ont signalé qu'ils avaient des difficultés à comprendre les questions et à y répondre. Ainsi, bien que la traduction représente un coût supplémentaire, il s'agit d'un investissement important pour garantir la qualité des données. Pour traduire les outils de recueil de données, HI a appliqué une procédure en trois étapes garante de l'exactitude de la traduction et de la sensibilité culturelle, et basée sur la méthode de « traduction aller-retour »¹⁷

Première étape: un traducteur indépendant, de préférence d'une institution reconnue¹⁸ traduit l'outil de recueil de données (p. ex., CFM-TV) dans la langue cible. Par exemple, dans le pilote d'IH, il a été demandé à des enfants et des aidants de répondre au CFM. À cette fin, le CFM a été traduit d'abord de l'anglais vers le kinyabwisha et le swahili. Dans le camp Kyaka II, une traduction était nécessaire afin que les questions soient compréhensibles pour les aidants et les enfants de 12 à 17 ans.

Deuxième étape, un autre traducteur indépendant de la même institution retraduit en anglais les versions en kinyabwisha et en swahili. Ce processus « aller-retour » permet d'identifier les écarts et de s'assurer que la traduction reflète fidèlement le sens voulu.

Troisième étape, les traducteurs et les coordinateurs/le personnel d'appui sur le terrain travaillent en concertation pour comparer la version originale (anglaise) avec la version traduite. Cette démarche collaborative vise à identifier les écarts et les ambiguïtés. Il est impératif de parvenir à un consensus sur les traductions, en s'assurant qu'elles saisissent les nuances et le contexte culturel avec précision.

La traduction des outils de recueil de données constitue un aspect essentiel du maintien de l'intégrité de l'étude, du respect de la diversité culturelle et de l'accessibilité linguistique pour tous les participants, en particulier les enfants. En suivant une procédure de traduction bien définie, vous avez l'assurance que les matériels de l'étude représentent fidèlement le contenu et le contexte voulus, contribuant ainsi au succès et à l'intégrité éthique de votre étude.

2.5 Budgétisation

Les quatre sections précédentes vous présentent un ensemble de points qu'il convient de prendre en compte dans votre planification et qui ont également des implications budgétaires. Sur la base des sections de cette partie du Guide, il existe cinq grandes catégories de coûts, à savoir:

1. Conception du protocole
2. Ressources humaines
3. Equipement de recueil de données
4. Dépenses liées à l'appui sur le terrain
5. Traduction

Vous pouvez utiliser ces cinq catégories de coûts pour organiser votre budget.

¹⁷ Le WG a également élaboré des Directives détaillées relatives à la traduction (voir Autres ressources, [Troisième partie](#))

¹⁸ Dans le pilote ougandais, Humanité & Inclusion a travaillé en collaboration avec le Centre national de développement des programmes scolaires d'Ouganda

Les ressources humaines représenteront le poste de coût le plus important dans votre processus de recueil de données. Cela comprend la formation des enseignants et de tout votre personnel de recueil de données. Selon le lieu de la formation, prévoyez des indemnités journalières pour couvrir l'hébergement, le transport et les repas quotidiens. .

Vous devez également inscrire au budget l'achat de tous les outils numériques nécessaires, y compris les coûts liés à l'utilisation de l'application d'enquête et du serveur.

Vous devez également inscrire au budget les frais de transport et les indemnités journalières pour le personnel chargé du recueil de données ([voir 2.2](#)), en fonction de la localisation et du nombre d'écoles avec lesquelles vous travaillerez.

Comme mentionné précédemment, vous devez également inclure tous les coûts qui pourraient découler du système d'appui que vous avez l'intention de mettre en place pour aider les enseignants à recueillir des données. Les enseignants peuvent être amenés à téléphoner ou à envoyer un message, ce qui, dans certains contextes, peut impliquer un plan de paiement à l'usage. Vous devez absorber ces coûts et fournir aux enseignants les fonds nécessaires pour les payer avant le début du processus de recueil de données. Il se peut que vous souhaitiez rémunérer les enseignants qui jouent le rôle d'« enquêteurs ». Cette décision doit être prise en concertation avec les administrateurs/directeurs d'école.

Enfin, bien que cette section porte spécifiquement sur le recueil de données à l'aide du CFM-TV, il convient de relier la planification de l'exercice du CFM-TV et sa budgétisation au recueil d'autres données qui seront utilisées pour évaluer les résultats des enfants. En d'autres termes, vous devez relier le processus CFM-TV et sa budgétisation à votre stratégie de recueil de données MEAL et d'allocation des ressources. Cela vous permettra de saisir, par exemple, les résultats en matière d'inscription, de participation et d'apprentissage et de les désagréger par difficulté fonctionnelle.

Le CFM-TV, pris isolément, n'indiquera que la proportion d'enfants de votre programme présentant des difficultés fonctionnelles. À ce titre, il est fondamental que cet exercice s'inscrive dans l'approche MEAL élargie que votre programme a mise en place pour évaluer les inégalités en matière d'éducation dans les situations d'urgence, ainsi que les progrès réalisés grâce à vos efforts.

Vous devez donc vous attacher à intégrer et à planifier cet exercice lors de la phase de conception de votre programme et veiller à ce que le cadre de résultats indique les résultats que vous avez l'intention de désagréger grâce aux données recueillies à l'aide du CFM-TV (voir la [Section 4.1](#) sur la planification du recueil de données à l'aide de CFM-TV).

Autres ressources

UNICEF, 2022. [Module sur le fonctionnement de l'enfant : Note explicative pour la traduction et la personnalisation](#)

UNICEF-UNHCR 2023, [Note sur la désagrégation responsable des données sur les enfants réfugiés](#)
[Directives opérationnelles du Comité permanent inter-agences \(IASC\) sur la responsabilité des données dans l'action humanitaire](#)

Centre pour les données humanitaires, 2020. [Note d'orientation sur l'éthique des données humanitaires](#)

3. Travailler avec les enseignants

Objectifs d'apprentissage

La Troisième partie est consacrée à la participation des enseignants au recueil de données. À la fin de cette partie du Guide, vous devriez être en mesure de:

1. Structurer la formation des enseignants sur l'auto-administration du CFM-TV
2. Planifier et mettre en œuvre la formation.

La formation des enseignants est indispensable au recueil de données de qualité. Là où cette formation a été dispensée, les enseignants ont souligné qu'elle devrait être une composante obligatoire de la mise en œuvre du CFM-TV.

3.1 Pourquoi est-elle nécessaire ?

Dans les situations d'urgence, le facteur temps est essentiel. Vous pensez peut-être que les enseignants, équipés de matériels et bien guidés, sont parfaitement capables de répondre au CFM-TV, mais ceux ayant suivi la formation ont indiqué qu'elle les avait aidés **surmonter leurs appréhensions quant à leur capacité à évaluer les enfants.**

L'un des principaux avantages de la formation est qu'elle favorise la sensibilisation et **aide les enseignants à adhérer au modèle fondé sur les droits utilisé par la CDPH et la CIF.** Sachant que les enseignants peuvent travailler dans différents contextes scolaires, il est crucial qu'ils suivent cette formation afin d'avoir une compréhension commune du handicap et des difficultés fonctionnelles.

Grâce à cette formation, **les enseignants apprennent également que les limitations fonctionnelles vont au-delà des difficultés visibles**, par exemple une vision ou une mobilité réduite, et que ces difficultés peuvent persister même lorsque les enfants utilisent des aides techniques. Par ailleurs, les enseignants prennent conscience de l'importance de tenir compte des différentes facettes de l'expérience des enfants pour parvenir à une compréhension globale de leur situation. Cette perspective holistique est essentielle pour recueillir des données pertinentes et précises à l'aide du CFM-TV, car cet outil comporte également des questions sur le bien-être émotionnel des enfants.

Le partage des connaissances et les conseils pratiques permettent aux enseignants **d'acquérir les compétences et la compréhension nécessaires pour administrer efficacement le CFM-TV.** Forts de cette confiance nouvellement acquise, les enseignants s'acquittent de leurs tâches avec plus de détermination et d'expertise, ce qui a pour effet d'améliorer la qualité des données recueillies.

Il est important de noter que si la formation aide les enseignants à acquérir une bonne maîtrise du CFM-TV, certains problèmes peuvent survenir, en particulier dans l'utilisation des outils numériques pour le recueil de données. Reconnaisant qu'il s'agit là d'un obstacle potentiel, la formation des enseignants doit leur **apprendre à utiliser les outils numériques.** Cela souligne également la nécessité de veiller à la mise en place de mécanismes d'appui supplémentaires pour relever ces défis durant le processus de recueil de données ([Quatrième partie](#)).

En résumé, la formation des enseignants sur l'utilisation du CFM-TV n'est pas qu'une simple question de procédure. Des enseignants bien formés jouent un rôle central dans ce processus, et leur préparation est d'une importance capitale pour le recueil de données de haute qualité.

3.2 Facteurs à prendre en considération pour le plan de formation

Après vous être penché sur la raison d'être de la formation, vous devez maintenant commencer à travailler sur l'organisation détaillée de l'événement. Pour ce faire, vous devez prendre en considération les facteurs qui influenceront la structure de votre formation et son contenu.

Le premier concerne le **temps dont dispose votre personnel** pour mener à bien cette activité, ainsi que le nombre d'enseignants que vous souhaitez voir participer à chaque session de formation. Il convient également de réfléchir au **temps que les enseignants peuvent consacrer à cette activité**, sachant que cela aura un impact sur les élèves. Cela vous aidera à prioriser les sujets à aborder dans le cadre de la formation, ainsi que le temps que vous avez l'intention de consacrer à chaque composante.

À cet égard, il sera également important de prendre en considération les **connaissances des enseignants** en matière de handicap et de données afin d'identifier les principales lacunes devant être comblées par la formation. Il se peut par exemple que les enseignants aient déjà reçu une formation à l'éducation inclusive ou qu'ils aient déjà participé à d'autres exercices de recueil de données. Il est important de cerner les connaissances des enseignants pour concevoir un programme de formation efficace.

Les **ressources dont vous disposez** pour organiser la formation doivent être prises en compte lors de la conception des sessions, car elles influencent les méthodologies que vous pouvez utiliser et la capacité des participants à interagir les uns avec les autres. Vous devez donc dresser la liste de l'équipement de formation dont vous avez besoin et du personnel nécessaire à la gestion de l'événement (c.-à-d. les facilitateurs). Les autres facteurs à prendre en considération sont l'accessibilité du lieu, ainsi que le soutien aux enseignants qui participeront à la formation (indemnités journalières, hébergement, etc.).

La manière dont vous organiserez la formation dépendra également de la **langue** utilisée et de la présence éventuelle de traducteurs et/ou de traductions des matériels de formation tels que les diapositives, les brochures, etc. Par ailleurs, vous devriez **envisager** d'adapter le programme et la durée de vos sessions en fonction de **votre environnement spécifique**. Cela peut inclure des pauses supplémentaires, notamment pour la prière. Ces adaptations vous permettront d'optimiser la participation tout en veillant à ce que les exigences liées à votre situation spécifique soient prises en compte.

Tous ces facteurs ont une incidence sur le temps dont vous aurez besoin pour préparer la formation, ainsi que sur le type de matériels qu'il vous faudra préparer à l'avance.

3.3 Structure du plan de formation

Bien que les facteurs ci-dessus aient une incidence sur le temps alloué à la formation, il est fortement recommandé d'étaler la formation sur deux jours. Ainsi, les enseignants n'auront pas à ingérer en peu de temps une grande quantité d'informations sur des sujets qu'ils ne connaissent peut-être pas très bien. Il est important de noter qu'une formation sur deux jours offrira aux enseignants suffisamment de temps pour s'exercer à utiliser le CFM-TV et les outils numériques que vous pourriez vouloir utiliser pour le recueil de données, notamment les appareils numériques.

Le modèle suivant (tableau 2) présente une liste structurée des principales sessions de formation, tout en vous permettant d'adapter leur durée en fonction de votre situation et du contexte dans lequel évoluent les participants. Le tableau indique la durée minimale et maximale suggérée pour chaque session. Ces durées suggérées pour les sessions tiennent compte à la fois de l'ampleur du sujet traité dans la session et du niveau d'interaction des participants, y compris le travail en groupes et les exercices pratiques sur les outils.

Le tableau n'inclut pas les sessions que vous pourriez souhaiter mettre en place pour faire un récapitulatif ce qui a été appris (p. ex. récapitulatif du 1er jour). Il vous appartiendra, en fonction du programme final de la formation, de prévoir suffisamment de temps pour les pauses et les sessions récapitulatives. Pour les sessions de plus d'une heure, il est recommandé de prévoir une courte pause de 10 minutes. L'utilisation de sous-sessions est une autre option, qui se révèle extrêmement appropriée pour la session 6, où les enseignants, les coordinateurs et les assistants s'exercent concrètement au recueil de données. Prévoir suffisamment de temps pour les pauses permettra aux participants de rester concentrés tout au long de la formation et de participer activement aux travaux de groupe ou aux exercices pratiques sont nécessaires.

Tableau 2 – Sessions de formation et durées suggérées (minimales et maximales)

| Session / Contenu | Durée suggérée |
|---|----------------------|
| 1. Présentation de la formation | 1. 30 à 45 minutes |
| 2. Présentation de votre programme | 2. 15 à 25 minutes |
| 3. Sensibilisation au handicap (y compris données) | 3. 60 à 80 minutes |
| 4. Les outils du WG | 4. 80 à 100 minutes |
| 5. Zoom sur les questions du CFM-TV | 5. 60 à 80 minutes |
| 6. Recueil numérique de données | 6. 120 à 180 minutes |
| 7. Les fondamentaux de l'éthique et de la gestion des données | 7. 20 à 30 minutes |
| 8. Logistique et calendrier | 8. 30 à 40 minutes |
| 9. Évaluation | 9. 20 à 30 minutes |

3.4 Contenu : session par session

Les sous-sections suivantes vous présentent dans les grandes lignes le contenu de chaque session, en mettant en évidence les éléments clés et les techniques pouvant être utilisés pour former les enseignants. Le contenu de ces sous-sections est destiné à compléter les matériels de formation existants sur l'utilisation de la Version courte des questions du WG, que HI a conçus pour former les enquêteurs chargés du recueil de données dans les environnements humanitaires. Ces matériels sont cités à la fin de cette [Partie](#) du Guide (disponibles en arabe, français, anglais et espagnol).

- La Session 7 (Les fondamentaux de l'éthique et de la protection des données) n'est pas couverte dans ce Guide car elle est spécifique à l'organisation et basée sur les politiques et directives éthiques de l'organisation en matière de recueil de données, de recherche et d'évaluation, ainsi que sur sa politique de protection des données.

3.4.1 Présentation de la formation (1) et de votre programme (2)

La première session de formation comprend trois volets principaux, à savoir les objectifs, les attentes et le contenu/la logistique.

De manière générale, cette session doit souligner que la formation vise à aider les enseignants à comprendre pourquoi votre organisation/programme veut recueillir des données à l'aide du CFM-TV et pourquoi les enseignants jouent un rôle aussi essentiel dans cette initiative.

La formation servira également à clarifier les questions liées à la logistique du recueil de données et permettra aux enseignants de s'exercer à utiliser le CFM-TV et les outils numériques. La formation peut également être l'occasion de créer un réseau de pairs dont vous pourrez tirer parti pendant le processus de recueil de données.

Vous devez rendre cette session aussi interactive que possible.

Ainsi, une fois les objectifs de la formation définis, la session doit offrir aux enseignants la possibilité de partager leurs attentes à l'égard de la formation et ce qu'ils pensent du recueil de données et de l'utilisation du CFM-TV. Cela vous permettra également, à vous et aux facilitateurs, de procéder à des ajustements pour vous concentrer sur les aspects soulevés par les enseignants lors de cette première session.

Dans le troisième volet de cette session (contenu/logistique), vous pouvez expliquer aux enseignants quelles parties de la formation les aideront à répondre aux préoccupations, espoirs et intérêts qu'ils ont exprimés plus tôt dans la session.

Vous devez ensuite passer à la deuxième session, et présenter très brièvement votre organisation et le programme auquel ce processus de recueil de données se rattache. Outre la présentation générale de votre organisation, cette session doit expliquer à quelles fins vous prévoyez d'utiliser les données et quels avantages les enseignants peuvent retirer de ce processus. Vous pouvez également mettre à profit cette session pour évaluer les connaissances des enseignants sur votre organisation et votre programme en les encourageant à poser des questions, ce qui la rendra plus interactive.e.

La décision d'inclure ou non une session consacrée à votre organisation/programme dépendra des niveaux de connaissances des enseignants en la matière. Par exemple, à l'embauche, les enseignants ont peut-être suivi une formation d'intégration, ce qui rendrait cette session superflue. À l'inverse, si les enseignants ne connaissent pas ou peu la mission de votre organisation et de votre programme, cette session sera d'une importance capitale.

3.4.2 Sensibilisation au handicap

Une fois que les enseignants en sauront davantage sur votre programme, ils seront mieux à même d'échanger sur les raisons pour lesquelles l'intégration des personnes handicapées est importante, sur ce qu'est le handicap et sur la manière dont nous pouvons recueillir des données sur le handicap. Néanmoins, il est important de souligner que les directives du WG relatives à l'administration des outils du WG, dont le CFM, stipulent explicitement que le mot « handicap » ne doit jamais être prononcé lors des entretiens de recueil de données. Il ne doit pas non plus figurer dans les instructions destinées aux utilisateurs des questionnaires auto-administrés comme dans le cas de cette étude impliquant les enseignants.

Le handicap peut être une source de stigmatisation dans l'environnement où les entretiens sont menés et où les questionnaires sont remplis. La crainte d'une stigmatisation fondée sur le handicap peut donc influencer sur les réponses données par les répondants. Par exemple, si le mot « handicap » est prononcé, les mères répondant au CFM peuvent avoir tendance à signaler un degré de difficulté moindre que ce n'est le cas dans la réalité pour éviter que leur enfant ne soit considéré comme handicapé ; ou au contraire, il se peut qu'elles surévaluent les difficultés dans l'espoir de recevoir une aide de la part de votre organisation. Si ce comportement se répète chez les répondants, vos données fourniront un pourcentage de handicap artificiellement plus faible ou plus élevé chez les enfants.

Bien que les biais introduits par la mention du mot « handicap » doivent être soigneusement pris en compte dans la planification et l'exécution des entretiens, une session sur la sensibilisation au handicap ne devrait pas avoir d'impact sur l'administration du CFM-TV. Les enseignants remplissent eux-mêmes le formulaire, il n'y a donc aucune entrée des aidants. En outre, cette session permettra d'harmoniser les points de vue des enseignants sur le handicap. Plus précisément, la session vise à leur présenter l'approche fondée sur les droits de la CDPH et à les aider à évaluer les stéréotypes qu'ils peuvent avoir sur le sujet. En leur expliquant l'approche fondée sur les droits de la CDPH et en leur présentant clairement la CIF, vous leur ferez comprendre pourquoi vous souhaitez que l'accent soit mis sur les difficultés rencontrées dans l'accomplissement des activités de base plutôt que sur les déficiences ou les problèmes de santé. En d'autres termes, la session vise à doter les enseignants d'un regard critique sur le handicap et à leur faire conscience de l'intérêt d'utiliser le CFM-TV.

Pour atteindre cet objectif, la **session de sensibilisation doit se diviser en trois volets**. Dans le **premier volet**, il convient d'expliquer **pourquoi l'inclusion du handicap dans les données est importante** pour nous et notre programme. Ce volet doit s'appuyer sur les données relatives

au handicap se rapportant à votre environnement spécifique, par exemple en utilisant les statistiques du pays où vous travaillez, ou les estimations utilisées pour l'élaboration du plan de réponse en matière d'éducation pour les réfugiés ou les déplacées internes. Le message clé est que les enfants handicapés restent invisibles si aucune donnée n'est recueillie.

Une fois que les enseignants sont parvenus à une compréhension commune de l'importance des données sur le handicap, le **deuxième volet doit porter sur une discussion autour des implications du handicap**. Sans une conceptualisation claire du handicap, aucune donnée ne peut être recueillie. Ce volet de la session portera sur l'approche fondée sur les droits de la CDPH, soulignant que le handicap est le résultat de l'interaction entre les déficiences individuelles et l'environnement. Il peut être utile de répartir les enseignants en groupes et de les laisser discuter des obstacles (physiques, attitudeux ou systémiques) dans l'environnement scolaire où ils travaillent.

Maintenant que les enseignants ont assimilé l'idée que le handicap est le résultat de l'interaction entre une personne et un environnement qui fait obstacle, le **troisième volet explique pourquoi vous souhaitez vous concentrer sur les difficultés fonctionnelles** dans votre processus de recueil de données. Tout d'abord, vous pouvez utiliser les différentes parties de la CIF pour présenter les différents types de questions qui ont été utilisées au fil des ans et expliquer pourquoi elles ne sont pas conformes à notre définition actuelle du handicap.

Par exemple, vous pouvez leur montrer que les questions répertoriant les problèmes de santé se concentrent uniquement sur la personne, et souligner que même la liste la plus exhaustive des problèmes de santé passera à côté de certaines maladies. En outre, il se peut même que les répondants ne soient pas au courant de leur problème de santé ou qu'ils ignorent le nom de leur maladie. Ces questions ne reconnaissent donc pas la dimension environnementale du handicap.

Vous pouvez également mentionner que les données sur le handicap ont souvent été recueillies à l'aide de questions d'auto-identification « oui/non » (« avez-vous un handicap ? »). Encore une fois, vous pouvez souligner que la question se concentre sur l'individu pris isolément et que la notion de handicap n'est absolument pas définie. En outre, en prononçant le mot « handicap », il est tout à fait probable que les données générées sous-estiment la prévalence du handicap parmi la population cible.

À ce stade, vous pouvez mettre l'accent sur le lien entre l'activité et l'environnement, qui est mis en avant dans le modèle de la CIF. Cela vous aidera à expliquer qu'en se concentrant sur les difficultés fonctionnelles dans l'accomplissement d'activités de base, on peut évaluer le risque qu'une personne soit exclue dans un contexte donné. Par ailleurs, recueillir des données relatives aux enfants dans les écoles (inscription par exemple), ainsi que des informations sur les difficultés fonctionnelles des enfants permet de quantifier le risque d'exclusion et d'agir.

Le recueil de données est également utile pour les enseignants, qui peuvent utiliser l'évaluation pour éclairer leurs pratiques d'enseignement et les ajuster/adapter si besoin est pour inclure tous leurs élèves et améliorer leur participation. Il convient d'insister sur ce point, car cela montrera que le processus de recueil de données leur apportera de précieuses connaissances qu'ils pourront utiliser pour rendre leur travail plus efficace. En d'autres termes, ils doivent prendre conscience qu'eux aussi peuvent tirer parti de ce processus de recueil de données.

3.4.3 Les outils du WG

Maintenant que les enseignants sont familiarisés avec les concepts de handicap et de difficultés fonctionnelles, vous pouvez passer à la présentation des outils du WG.

Présentez brièvement les principaux outils qui aideront les enseignants à mieux comprendre le contenu et la structure du CFM-TV. Pour commencer, vous pouvez **montrer aux enseignants comment les questions sont organisées en utilisant la Version courte des questions du WG**. Lors de la présentation des six domaines de la Version courte des questions du WG, vous devez expliquer que cet outil ne couvre pas certains domaines étroitement liés au développement de l'enfant.

Cela vous permettra d'enchaîner sur la présentation du CFM-TV. Expliquez qu'il est axé sur les enfants âgés de 5 à 17 ans.

Une fois que les enseignants ont une vue d'ensemble de la Version courte des questions et du CFM-TV, répartissez-les en plusieurs groupes et donnez-leur 15 à 20 minutes pour examiner les questions des deux modules. Cet exercice leur permettra de se familiariser avec les domaines propres au CFM-TV, d'identifier les mots et les concepts qui leur paraissent confus et d'en discuter avec les membres de leur groupe. Dans le cadre de cet exercice, vous pouvez demander aux enseignants de préparer un tableau comparant les domaines de la Version courte des questions et du CFM-TV. Le tableau devrait également indiquer le nombre de questions par domaine dans le CFM-TV, étant donné qu'il a plusieurs questions sur la mobilité. À la suite de ce travail en petits groupes, vous pouvez interroger les enseignants sur les points communs et les différences entre les deux modules.

3.4.4 Zoom sur les questions du CFM-TV

Les enseignants devraient à ce stade avoir une bonne compréhension de la structure du CFM-TV. Ils ont pu examiner les questions et mettre au clair les mots et les concepts qui ne leur étaient pas très familiers ou leur paraissaient confus. Cette session devrait aider les enseignants à lever leurs doutes concernant les questions du CFM-TV. Il convient donc d'utiliser cette session pour **présenter, une à une, toutes les questions du CFM-TV**. Il s'agit là d'une partie très importante de la formation qu'il convient de préparer avec soin.

Premièrement, vous devez présenter le format standard des questions. Bien que chaque question se concentre sur un domaine différent, la structure de la question est très similaire. Par ailleurs, les catégories de réponse, sauf dans le cas de l'anxiété et de la dépression, sont toujours les mêmes et doivent être présentées aux enseignants en début de session. Les résultats des tests cognitifs montrent que les enseignants n'ont pas trouvé les catégories de réponses difficiles à comprendre, même s'ils ont eu besoin d'un certain temps pour choisir la réponse appropriée pour chaque domaine.¹⁹

¹⁹ Dans le cadre du processus de recueil de données, vous pouvez vérifier ce point en ajoutant deux questions auxquelles les enseignants répondront après avoir évalué tous les élèves de leur classe. Par exemple: « Question 1 : « De manière générale, vous êtes-vous senti(e) à l'aise pour répondre à ces questions ? » Réponses possibles : Oui/Non. Puis Question 2 : « Pouvez-vous expliquer pourquoi ? » Option de réponse A) Difficile de comprendre les questions en général ; Option de réponse B) Difficile de sélectionner la réponse appropriée. »

At this point, you should also mention whether teachers will have the option to select “not applicable” (or “NA”) as an answer. In this regard, the standard CFM guidelines do not offer this option.²⁰

Après cette introduction, commencez à présenter les questions, une à une. Pour chaque question, vous devez demander aux enseignants de donner des exemples correspondant au domaine concerné. Vous pourrez ainsi évaluer si la compréhension que les enseignants ont du domaine correspond à la définition standard/officielle de ce domaine spécifique. À cet égard, il est essentiel que vous lisiez attentivement le manuel de l'UNICEF sur la formation des enquêteurs CFM et/ou la note d'orientation de l'UNICEF sur la traduction. Ces documents sont cités à la fin de cette [partie](#) du Guide et expliquent en détail ce que chaque domaine recouvre.

Comme cela a déjà été mentionné, il ressort du pilote en Ouganda sur l'utilisation du CFM-TV que les commentaires des enseignants sur le questionnaire étaient globalement positifs, les questions étant décrites comme « aisément compréhensibles » et pertinentes pour leur environnement de travail. Le tableau 3 résume les commentaires formulés par les enseignants concernant la compréhension des questions du CFM-TV. Il s'agit des résultats consolidés des tests cognitifs²¹ effectués avant l'utilisation du CFM-TV en Ouganda. Ils montrent que si la compréhension qu'ont les enseignants de certains domaines peut différer de la définition officielle/standard, cette compréhension divergente est observée de manière cohérente parmi les enseignants. Il s'ensuit que cette divergence n'affecte pas la qualité des données, puisque des enseignants différents produiront des données comparables.

Les informations recueillies à partir d'entretiens cognitifs avec des enseignants en Ouganda ont été intégrées dans le programme de formation de deux jours conçu pour les enseignants chargés d'évaluer leurs élèves. Cela a facilité l'identification des domaines nécessitant des éclaircissements supplémentaires ou des exemples plus précis et spécifiques.

20 Si vous souhaitez intégrer « NA » comme option de réponse, vous devez expliquer comment traiter les données manquantes dans l'analyse. Dans le pilote ougandais, cette option a été ajoutée afin de réduire la part de suppositions dans les réponses des enseignants. Néanmoins, aucun enseignant n'a jamais eu recours à cette option pendant cet exercice de recueil de données.

21 Les tests cognitifs sont un processus d'évaluation qualitative des questions utilisé pour comprendre et documenter la façon dont les répondants appréhendent une question et y répondent, afin de réduire les erreurs de réponse et d'améliorer la validité de la réponse à la question. De plus amples informations sur les tests cognitifs sont disponibles sur le [site Web du WG](#).

Tableau 3 – Compréhension des questions par domaine par les enseignants, résumé des résultats du pilote en Ouganda

| Domaine | Compréhension/Difficulté de compréhension |
|---|---|
| Vision, Audition, Mobilité | <p>La plupart des enseignants n'ont pas trouvé ces questions difficiles à comprendre.</p> <p>Prêtez attention au rôle des aides techniques, qui sont mentionnées dans ces questions. Veillez à expliquer que les personnes équipées de ces aides techniques peuvent néanmoins éprouver beaucoup de difficultés à accomplir une activité.</p> |
| Communication | <p>La plupart des enseignants n'ont pas trouvé ces questions difficiles à comprendre.</p> <p>Lors de la discussion autour de ce domaine, veillez à ce que les enseignants ne se focalisent pas sur les barrières linguistiques, qui sont fort susceptibles d'exister dans les situations d'urgence.</p> <p>Veillez également à ce que les enseignants ne se focalisent pas sur la manière dont les enfants communiquent (c.-à-d. le ton de la voix). L'accent est mis ici uniquement sur l'échange d'informations ou d'idées.</p> |
| Apprentissage | <p>La compréhension des enseignants était centrée sur l'école. L'évaluation de ce domaine était basée sur les performances des apprenants à l'école.</p> <p>cette compréhension s'écarte de la définition standard qui porte sur la capacité à acquérir des connaissances, de nouvelles compétences et des valeurs, principalement dans le cadre scolaire (à l'intérieur ou à l'extérieur, comme le jardinage).</p> <p>Cette divergence de compréhension est acceptable à condition qu'on l'observe de manière cohérente parmi les enseignants. Consacrez un peu de temps à ce domaine durant la session afin d'évaluer ce que pensent les enseignants.</p> |
| Mémoire | <p>La compréhension des enseignants s'écarte de la définition officielle qui est centrée sur la mémoire à long terme.</p> <p>Les enseignants se sont systématiquement concentrés sur la mémoire à court terme, c'est-à-dire sur la capacité des apprenants à mémoriser des leçons de la veille.</p> <p>Là encore, cette divergence de compréhension est acceptable, à condition qu'on l'observe de manière cohérente parmi les enseignants, ce que vous devez évaluer en présentant cette question.</p> |

| Domaine | Compréhension/Difficulté de compréhension |
|-------------------------------------|---|
| Concentration | <p>La plupart des enseignants n'ont pas trouvé ces questions difficiles à comprendre.</p> <p>Les enseignants étaient susceptibles d'identifier les symptômes d'un manque de concentration, mais les exemples n'étaient pas toujours pertinents.</p> <p>Inspirez-vous des exemples du manuel de formation de l'UNICEF cité à la fin de cette partie du Guide.</p> |
| Attitude face au changement | <p>La plupart des enseignants n'ont pas trouvé ces questions difficiles à comprendre.</p> <p>Parmi les exemples cités, figuraient le changement de place en classe ou la modification de l'emploi du temps.</p> |
| Maîtrise du comportement | <p>La plupart des enseignants n'ont pas trouvé ces questions difficiles à comprendre, mais il leur a paru utile de discuter d'exemples, que vous pouvez trouver dans le manuel de l'UNICEF.</p> |
| Capacité à se faire des amis | <p>La plupart des enseignants n'ont pas trouvé ces questions difficiles à comprendre.</p> <p>Certains enseignants peuvent juger surprenant d'inclure ce domaine. Il se peut qu'ils ne considèrent pas ce domaine comme relevant de leur responsabilité ou de leur compétence. Certains enseignants ont également associé l'isolement à un comportement tel que l'égoïsme ou le manque d'équité.</p> <p>Assurez-vous que les enseignants se concentrent sur les difficultés (le cas échéant) qu'un enfant peut avoir dans ce domaine plutôt que d'évaluer son caractère.</p> |
| Affect | <p>Ce domaine est probablement celui qui présente le plus de difficultés pour les enseignants, si l'on se base sur l'expérience des différents pilotes du CFM-TV. Les enseignants ont eu du mal à saisir les concepts d'anxiété et de dépression.</p> <p>Le concept d'anxiété ne leur était pas familier. Vous voudrez peut-être attirer l'attention des enseignants sur les autres termes de la question (nerveux et inquiet) en fonction de leurs réponses.</p> <p>La distinction entre anxieux, nerveux, inquiet et très triste ou déprimé était souvent peu claire, conduisant à une certaine confusion.</p> <p>Passer en revue ces questions permet de montrer que les options de réponse diffèrent des autres domaines, même si l'échelle à quatre niveaux est maintenue.</p> |

3.4.5 Exercice pratique de recueil (numérique) de données

Cette session permettra aux enseignants de s'exercer au recueil numérique de données de manière approfondie. Au cours de cette session, les enseignants rempliront le CFM-TV à l'aide de l'outil de recueil de données que vous avez prévu d'utiliser. La manière dont vous structurerez cette session pratique différera selon que vous optez pour le recueil de données sur papier ou le recueil numérique de données (p. ex. sur tablette).

Avant cette session, vous devez décider si vous allez téléverser le registre des élèves sur les appareils (chaque enseignant recevant les dossiers de ses élèves) ou si vous allez demander aux enseignants de s'en charger. Le premier scénario présuppose que vous ayez (recueilli) des dossiers numériques pour toutes les classes de votre programme. Dans le second scénario, vous devez vous assurer que les enseignants disposent d'un identifiant²² unique et, lorsque les enseignants évaluent un enfant, cet enfant doit être ajouté au registre avec un identifiant unique associé à l'identifiant de l'enseignant.

Lorsque vous utilisez une approche sur papier, vous devez pré-imprimer le registre avec tous les dossiers des élèves (lignes) et les domaines avec les questions (colonnes) que les enseignants peuvent remplir. Si vous ne disposez pas des registres, demandez aux enseignants d'ajouter leurs élèves dans le formulaire qui leur sera remis. Ce formulaire sera vide, hormis les colonnes avec les domaines et questions du CFM-TV.

Dans le premier volet de cette session, il faut toujours commencer par expliquer aux enseignants toutes les étapes qu'ils devront suivre pour remplir le CFM-TV. En d'autres termes, la session commence par une présentation de la procédure opérationnelle standard (POS) que vous avez élaborée pour le processus de recueil de données. Elle porte sur les mesures pratiques qu'ils suivront, notamment les procédures d'assurance qualité des données.

S'agissant des outils numériques tels que les tablettes, la présentation doit commencer par la mise sous tension de l'appareil. Vous devez partir du principe que personne n'est familiarisé avec l'utilisation de l'appareil en question, même si ce n'est pas toujours le cas. Cela permettra de s'assurer que tous les enseignants savent comment utiliser l'appareil, accéder au module contenant les questions et y répondre. Ne sous-estimez pas l'importance de ces aspects pratiques. La plupart des enseignants qui ont participé au pilote en Ouganda n'ont pas rencontré de problèmes avec les questions, mais ils ont eu du mal à utiliser l'appareil numérique.

Vous devez vous assurer que le volet pratique, qui suivra la présentation de la POS, reflète autant que possible la situation réelle à laquelle les enseignants devront faire face. Si vous avez prévu (et c'est souhaitable) de fournir un appui (en présentiel ou virtuel) pendant le recueil de données, ce type d'appui doit être testé. Le volet pratique permettra de s'assurer que les

²² Dans le cadre de ce processus, vous pouvez souhaiter recueillir des données sociodémographiques concernant les enseignants si vous avez l'intention d'évaluer les différences significatives dans le comportement de réponse des enseignants. Ces données peuvent inclure le sexe, l'âge, l'ancienneté en tant qu'enseignant, l'ancienneté dans l'école où la personne travaille, la classe/le niveau d'enseignement, le nombre d'élèves dans la classe (début de l'année) et le statut (enseignants vs assistants, temps plein vs temps partiel, rémunérés par le gouvernement vs ONG vs bénévoles).

enseignants et les personnes chargées de l'appui technique savent ce qu'ils ont à faire. Cette dernière catégorie regroupe les coordinateurs et les assistants appui terrain. **Le volet pratique doit également servir à piloter la procédure d'assurance qualité des données que vous avez mise en place.**

Si vous optez pour le recueil numérique de données, la procédure d'assurance qualité des données peut être en grande partie automatisée, rendant ainsi le transfert et le stockage des données plus agiles. Cette procédure automatisée comprend les instructions relatives au saut de question (enchaînement) et les messages d'erreur en cas de réponse manquante à un domaine et/ou à la fin de l'évaluation de chaque élève²³ pour s'assurer que les enseignants ont répondu à toutes les questions. Cette question doit être posée avant que l'enseignant ne passe à l'enfant suivant. Elle peut également inclure une évaluation globale des données recueillies lorsque tous les élèves ont été évalués, afin de s'assurer que les dossiers sont complets.

Dans le cas d'une approche sur papier, le formulaire papier utilisé par les enseignants doit indiquer comment passer d'une question à l'autre et comment passer à l'élève suivant. Durant cette session, il convient de consacrer beaucoup de temps à l'enchaînement des questions et aux vérifications que les enseignants devront effectuer pour s'assurer qu'ils ont rempli le formulaire dans son intégralité.

Les coordinateurs et les assistants intervenant dans le processus de recueil de données font également partie intégrante des procédures d'assurance qualité des données, que vous optiez pour des outils papier ou numériques. Il convient d'expliquer et de tester le rôle des enseignants au cours de la session. Si vous prévoyez en particulier de procéder à des vérifications centralisées des données après que les enseignants ont rempli le CFM-TV, vous devez leur expliquer dans les grandes lignes ce que vous attendez d'eux et les procédures à suivre lorsqu'ils détectent des erreurs.

Comme indiqué dans la [Section 2.3.](#), il est recommandé d'utiliser des outils numériques pour le processus de recueil de données. L'utilisation d'un appareil numérique permet de s'assurer que les enseignants répondent à toutes les questions pour tous les élèves, un à un, sans avoir les évaluations de tous les autres élèves sous les yeux, comme c'est le cas lorsque la version papier est utilisée. Cela permet de s'assurer que les enseignants n'adaptent pas leurs réponses en fonction de celles données pour les élèves qu'ils ont évalués précédemment. En outre, l'utilisation d'appareils numériques réduit les erreurs potentielles qui peuvent survenir lors de la saisie et du transfert de données et vous permet d'automatiser les contrôles de qualité des données, tout en vous fournissant des données prêtes à être analysées.

²³ Vous pouvez également inclure une question de sortie pour chaque enfant afin d'évaluer dans quelle mesure l'enseignant connaît l'enfant (p. ex. échelle de 1 à 10) et si l'enfant était dans sa classe au cours du trimestre précédent. Cette question doit être posée avant que l'enseignant ne passe à l'élève suivant.

3.4.6 Logistique, calendrier et débriefing

Après avoir discuté de l'éthique et de la protection des données, notamment dans le cadre de la gestion des données, vous présenterez aux enseignants un plan d'action. Celui-ci doit préciser le calendrier prévu pour le recueil de données et les modalités de collaboration de votre équipe avec les chefs d'établissement afin de s'assurer de leur implication dans cet exercice et de les sensibiliser à cette démarche. Dans cette session de formation, il convient également d'expliquer comment et quand votre équipe fournira aux enseignants le matériel dont ils ont besoin pour remplir le CFM-TV.

Vous pouvez présenter un plan quotidien standard que les enseignants peuvent suivre, tout en expliquant quand et comment ils peuvent obtenir de l'aide en cas de problème, notamment en ce qui concerne le fonctionnement des appareils numériques. Il est également important que les enseignants sachent où et comment ranger les appareils à la fin de la journée, une fois les évaluations terminées.

Vous devez également fournir aux enseignants un calendrier général (dates) pour le processus de recueil de données. Celui-ci peut varier selon que vous décidez de demander à tous les enseignants de différentes écoles de compiler le CFM-TV en même temps ou de répartir les écoles en lots et de leur demander de recueillir les données progressivement.

Laissez le temps aux enseignants de faire des remarques finales ou de poser des questions pour s'assurer qu'ils sont prêts à remplir le CFM-TV. Pour cela, utilisez un formulaire d'évaluation qui permet aux enseignants d'évaluer à la fois la logistique et le contenu de la formation. Concernant ce dernier point, il convient de donner aux enseignants la possibilité de donner un feedback sur chaque session individuelle.

Autres ressources

Humanité & Inclusion [Manuel de formation à l'intention des enquêteurs sur l'utilisation des questions du Washington Group dans l'action humanitaire](#)

UNICEF, 2022. [Module sur le fonctionnement de l'enfant : Manuel pour les enquêteurs](#)

4. Gestion du recueil de données

Objectifs d'apprentissage

Dans la Quatrième partie, nous aborderons la mise en œuvre du processus de recueil de données. À la fin de cette partie, vous saurez :

- Comment travailler en collaboration avec toutes les personnes impliquées dans le recueil de données pendant la mise en œuvre de ce processus.
- Quels sont les rôles des responsables du processus de recueil de données et du système d'appui aux enseignants
- Ce qu'il advient des données une fois générées.

En d'autres termes, cette partie porte essentiellement sur la coordination du processus et sur l'assurance qualité des données, tout en apportant conseils et suggestions sur l'organisation des journées où le recueil de données doit avoir lieu.

4.1 Coordination et planification

Après avoir formé les enseignants et le personnel de coordination et d'appui, vous voici prêt à passer à la phase de recueil de données.

Comme nous le verrons dans la dernière session de la formation, vous devez **travailler en étroite collaboration avec les administrateurs d'école pour discuter du calendrier du processus de recueil de données et veiller à ce que les enseignants soient tenus informés**. Vous devez veiller à réserver les dates et heures prévues pour le recueil de données afin d'éviter de perturber (ou de perturber le moins possible) les activités éducatives de l'école. Il s'agit d'éviter les journées très chargées, les vacances, etc., tout en veillant à ce que les enseignants puissent prendre le temps nécessaire pour remplir le CFM-TV. Par ailleurs, vous devez travailler en collaboration avec les administrateurs d'école pour garantir la livraison, le stockage et la sécurité du matériel que vous avez prévu d'utiliser pour le recueil de données.

La collaboration avec les administrateurs/directeurs d'école variera en fonction du contexte dans lequel vous travaillez. Par exemple, outre la collaboration avec les administrateurs d'école, vous devrez peut-être, dans certains cas, prendre contact avec des responsables départementaux et/ou sous-régionaux de l'éducation qui supervisent les écoles où vous allez effectuer le recueil de données. Il se peut aussi que votre organisation soit l'épine dorsale administrative des écoles en question. Dans ce cas, la coordination peut être purement interne et/ou se limiter au cluster Éducation (dans les situations d'urgence).

Quel que soit le contexte, vous devez impliquer les personnes qui coordonnent et gèrent les écoles où vous demanderez aux enseignants de remplir le CFM-TV. Cette démarche est essentielle pour garantir la production de données de haute qualité et pour créer un sentiment

d'appropriation vis-à-vis de cet exercice (voir la [Cinquième partie](#)). **Les personnes impliquées dans le processus doivent être informées du calendrier du recueil de données, de sa durée et de ce que l'on attend des enseignants.** À ce stade, il est important que ces personnes connaissent déjà le contexte de ce processus et les raisons pour lesquelles leur école y participe. Ce travail de sensibilisation doit figurer en bonne place dans la planification du processus de recueil de données, comme indiqué dans la [Deuxième partie](#) de ce Guide.

A la lumière du pilote en Ouganda et d'autres tests du CFM-TV, **vous devez impliquer les enseignants dès le début de l'année scolaire. Vous devez leur laisser au moins un mois pour apprendre à connaître leurs élèves avant de remplir le CFM-TV.** Les enseignants ougandais, qui enseignaient à des classes nombreuses,²⁴ ont été en mesure d'évaluer chaque apprenant de leur classe après quelques semaines de travail en commun. Une période de familiarisation entre la rentrée scolaire et la réalisation des évaluations est certainement nécessaire (au moins 1 mois). Mais il ne sera peut-être pas nécessaire pas attendre plus longtemps.

Si vous comptez demander aux enseignants d'évaluer les élèves deux fois (voir 4.2), vous devez prévoir un intervalle de 3 à 4 semaines entre les séances de recueil de données, en particulier lorsque vous avez affaire à des classes nombreuses. Cela réduira la part de suppositions dans les réponses aux questions du CFM-TV.

4.2 Pourquoi organiser deux séances ?

Bien que l'auto-administration du CFM-TV en deux séances demande un peu plus de temps et de ressources, cette formule présente de nombreux avantages qui peuvent grandement contribuer à la qualité des données recueillies en renforçant les compétences et la confiance de l'enseignant.

Tout d'abord, la séance initiale sert de phase pilote durant laquelle les enseignants peuvent se familiariser avec le processus de recueil de données et identifier les défis potentiels ou les axes d'amélioration. Cela leur permet d'affiner leur approche et de s'assurer de l'exactitude et de l'efficacité des données recueillies durant la séance suivante. À cet égard, l'expérience du pilote en Ouganda montre que la première séance de recueil de données a été déterminante en ce sens où elle a permis aux enseignants de mettre en pratique leurs connaissances nouvellement acquises en formation et de prendre confiance en leur capacité d'évaluer tous leurs élèves.

Il ressort du feedback reçu lors des discussions de groupe (focus group) en Ouganda que les enseignants étaient plus confiants en l'exactitude et l'utilité des données produites durant la deuxième séance, considérant la première séance comme une sorte de phase pilote. Cet exercice a joué un rôle clé en démontrant que le recueil de données des apprenants est non seulement faisable, mais également efficace et hautement bénéfique pour leur travail.

Les formations et le soutien continu de l'équipe ont contribué à créer un environnement favorable qui a grandement facilité le processus. Plus important encore, les enseignants ont ainsi pu apprécier leur nouvelle capacité à évaluer chaque élève de leur classe - une révélation puissante qui s'est imposée à eux après deux séances de recueil de données couronnées de succès.

²⁴ Le nombre moyen d'apprenants inscrits était de 107,4 élèves par classe, allant de 34 à 168 apprenants.

4.3 Faire face aux situations d'urgence

Qu'il s'agisse d'une crise soudaine, d'une situation d'urgence de déplacement et/ou de réfugiés, ou d'un contexte de crise prolongée, les effectifs des classes peuvent fluctuer considérablement tout au long de l'année. Il est important de noter que le nombre d'élèves à évaluer peut avoir changé au moment où les enseignants remplissent le CFM-TV. Par exemple, un enseignant du pilote ougandais a indiqué qu'entre les deux séances de recueil de données, le nombre d'élèves dans sa classe était passé de 91 à 123.

La coordination avec les administrateurs/directeurs d'école sera fondamentale pour assurer la mise en place de la POS convenue pour ces différents scénarios. En particulier, vous devez établir des plans d'urgence en cas d'afflux soudain de nouveaux élèves au cours du processus de recueil de données. Tout comme les élèves, les enseignants risquent d'être débordés et de subir un stress important. Par ailleurs, il se peut que des enseignants quittent l'école pour cause de mutation, pour raisons personnelles, etc. Votre plan d'urgence doit prendre en compte ces problèmes en prévoyant des reports et des modifications du calendrier de recueil de données. Compte tenu de la forte probabilité de fluctuations des effectifs dans les classes, les POS et les plans d'urgence sont essentiels pour atténuer l'impact négatif que ces événements peuvent avoir sur la qualité des données collectées. Veillez à élaborer ces POS et plans d'urgence en collaboration avec les administrateurs/directeurs d'école et les enseignants qui ont une expérience directe de ces problématiques.

En règle générale, il convient de donner aux enseignants au moins un mois avant d'évaluer les nouveaux élèves et 3 à 4 semaines avant de les réévaluer. En pratique, cela signifie que même si les enseignants ont commencé à remplir le CFM-TV au moment du changement de taille de la classe, ils ne doivent pas évaluer les nouveaux élèves tout de suite. Il s'ensuit également que si de nouveaux élèves sont inscrits après la fin du recueil de données, les enseignants doivent remplir le formulaire selon le même calendrier (1 mois pour la première séance, 3/4 semaines pour la seconde). Par ailleurs, il convient de suivre une routine similaire pour tout nouvel élève qui rejoint la classe après la rentrée. Vous aurez ainsi l'assurance que vos dossiers sont à jour (voir la [Cinquième partie](#)).

Enfin, vous devez toujours avoir pour objectif d'assurer la sécurité des personnes impliquées dans ce processus. Les urgences de santé publique peuvent représenter un risque pour la sécurité sur le lieu de l'enquête. Dans ce cas, suivez scrupuleusement les directives du ministère de la Santé et de votre organisation afin d'atténuer les effets de ces crises et d'y répondre.

4.4 Système d'appui

Il ressort du pilote en Ouganda que l'appui apporté aux enseignants pendant le recueil de données s'est avéré déterminant pour leur confiance dans leur capacité à remplir le CFM-TV. À cet égard, la formation offre aux enseignants et au personnel d'appui l'occasion de tester les dispositifs d'appui.

En fonction de vos ressources et de la concentration/dispersion géographique des écoles avec lesquelles vous allez travailler, vous devez essayer de mettre en place un système d'appui école

par école. Sur la base du calendrier de votre processus de recueil de données, des assistants doivent être présents dans les écoles où les enseignants remplissent le CFM-TV. Cet appui doit porter à la fois sur le contenu et sur les aspects techniques : par exemple, l'utilisation et le bon fonctionnement des appareils numériques. Les systèmes d'appui peuvent également prendre la forme de groupes d'enseignants et d'un soutien par les pairs via des applications de chat, comme cela a été le cas dans le pilote DiDa en Ouganda.

Si vous ne disposez pas des ressources nécessaires pour mettre en place ce type de système d'appui, vous devez faire en sorte que les enseignants soient équipés pour communiquer avec une équipe plus restreinte disponible pour répondre aux questions d'ordre technique et à celles concernant le contenu. Cela peut se faire par téléphone (appels, applications de messagerie), mais vous devez vous assurer que les coûts liés à ce type de dispositif sont pris en compte dans votre budget. Par exemple, les enseignants peuvent avoir à payer pour les données qu'ils utilisent et les appels qu'ils passent pour communiquer avec l'équipe d'appui. Votre programme doit donc prévoir la couverture de ces coûts avant le début du processus de recueil de données. De plus, l'équipe d'appui doit être disponible aux dates prévues pour le recueil de données, afin de pouvoir apporter un soutien en temps et heure.

Quel que soit le type de dispositif mis en place, ces assistants doivent rendre compte aux coordinateurs terrain en charge de la supervision des opérations dans plusieurs écoles. Le rôle du coordinateur est de répondre aux questions des assistants tout en assurant la liaison avec les chefs d'établissement pendant la mise en œuvre de la campagne de recueil de données. Les coordinateurs terrain rendent compte au Coordinateur en Recueil de Données.

Enfin, en fonction du temps dont vous disposez et de votre expertise en matière de traitement des données, vous agirez en tant que point de contact et communiquerez quotidiennement avec tous les coordinateurs tout au long du processus de recueil de données. Si vous ne pouvez pas consacrer le temps nécessaire à cette tâche ou si vous ne disposez pas de l'expertise requise, vous devez désigner une personne pour remplir ce rôle, lequel est indispensable pour garantir le respect de votre protocole de recueil de données et la haute qualité des données produites (voir la [Section 4.6.](#)).

4.5 Saisie des données

Lors du recueil de données, les enseignants travailleront de manière autonome avec des tablettes (ou des questionnaires papier), en prenant le temps d'évaluer chaque enfant individuellement. Dans certains cas, les enseignants peuvent être accompagnés d'assistants, notamment lorsqu'ils viennent d'être nommés dans l'école où ils travaillent.

Indépendamment du calendrier et du temps alloué pour remplir le CFM-TV, vous **devez permettre aux enseignants d'adopter une approche flexible du recueil de données**. Les jours fixés pour le recueil de données, les enseignants doivent pouvoir effectuer cette tâche lorsqu'ils estiment avoir suffisamment de temps pour le faire.

Les enseignants peuvent répartir la tâche sur deux ou trois jours, et ils ne rempliront probablement pas le CFM-TV d'une seule traite. Par conséquent, vous devez veiller à ce que le calendrier de recueil de données offre la flexibilité dont les enseignants ont besoin pour remplir le CFM-TV.

Si vous optez pour le recueil numérique de données, les enseignants recevront des tablettes et utiliseront une application d'enquête, sur laquelle ils se seront exercés pendant la formation, pour saisir les données. L'application doit être prête à l'emploi et permettre aux enseignants de recueillir des données avec ou sans connexion Internet.

Les outils d'enquête doivent comporter des cases à cocher pour la saisie des réponses. Des instructions relatives au saut de question doivent être incluses le cas échéant, les champs obligatoires doivent être signalés et des messages d'erreur doivent être présents pour guider les enseignants sur les questions auxquelles ils doivent répondre ou qu'ils doivent traiter pour pouvoir continuer à remplir le formulaire. Cela permettra également de s'assurer qu'il n'y a pas de données manquantes. Dans tous les cas, les identifiants uniques des enseignants seront générés automatiquement par le système et associés aux informations saisies relatives aux élèves. Cette fonctionnalité répond à la nécessité de pouvoir mettre en correspondance les enseignants et les élèves après l'enquête.

Une fois que les enseignants auront terminé de remplir le CFM-TV, ils enregistreront les formulaires sur la tablette, même s'ils sont hors ligne. Si des Assistants Appui Terrain sont présents dans les écoles, un premier contrôle de qualité des données peut déjà être effectué à ce stade. Une fois les données vérifiées, elles doivent être transférées vers un système d'information centralisé (dès que la connexion à l'internet est possible). Le transfert peut être effectué par les enseignants, s'ils en ont reçu l'instruction, ou par l'assistant, si celui-ci est présent.

Dans le cadre du pilote en Ouganda, les formulaires remplis ont été envoyés à un serveur cloud sécurisé et crypté, sans qu'aucune copie ne soit stockée sur la tablette après l'envoi au serveur. Cette mesure a été prise au nom de la confidentialité des données, afin de garantir que personne ne puisse accéder à des informations sensibles.

Remarque : l'ensemble du processus, de l'utilisation des tablettes aux applications d'enquête et au transfert de données, ainsi que l'interaction entre le système d'appui et les enseignants, doit être testé sur le terrain avant le début du recueil de données.

4.6 Assurance qualité

Garantir la qualité et l'intégrité des données doit être votre principale préoccupation (voir [Ressources supplémentaires](#) sur la responsabilité des données). Par conséquent, le système d'appui que vous avez conçu pour soutenir les enseignants dans l'auto-administration du CFM-TV jouera également un rôle clé dans la validation des données générées par les enseignants. Cela implique plusieurs contrôles aux différents niveaux de la chaîne du système d'appui, qui peut se décomposer en quatre étapes.

1. Examens quotidiens des données saisies

Les coordinateurs jouent un rôle clé dans le maintien de la qualité des données. Ils procéderont à des examens quotidiens afin d'identifier les éventuelles incohérences ou anomalies dans la saisie des données. Tout problème ou écart doit être traité et résolu rapidement avant que les

données en question ne soient agrégées avec celles d'autres écoles et/ou transférées vers un stockage physique ou un serveur cloud utilisé pour stocker les données. Cette étape constitue un point de contrôle initial crucial pour garantir l'exactitude des données.

2. Vérification par les coordinateurs en recueil de données

Pour rajouter un niveau de contrôle supplémentaire dans la procédure d'assurance qualité des données, les personnes agissant en tant que coordinateurs terrain en recueil de données doivent procéder à un examen quotidien complet de la qualité des données. Ce processus de vérification permet d'assurer le maintien de la qualité des données à un niveau supérieur. Tout écart ou problème identifié lors de cet examen doit être traité rapidement afin de préserver l'intégrité des données.

3. Séances de débriefing quotidiennes

Il convient d'organiser des séances de débriefing régulières entre les assistants et les coordinateurs aux fins suivantes :

- **Points d'avancement** : Les membres de l'équipe font des points d'avancement afin que toutes les personnes concernées soient informées des derniers développements concernant le recueil et l'analyse des données.
- **Discussion autour des défis** : Les défis et les problèmes rencontrés lors du processus de recueil de données font l'objet de discussions ouvertes et des solutions collaboratives sont conçues. Cette approche proactive aide à résoudre rapidement les problèmes.
- **Révision du plan de travail** : Les séances de débriefing permettent de réviser le plan de travail et de s'assurer ainsi que le recueil de données reste en ligne avec ses objectifs. C'est indispensable pour maintenir l'efficacité et la pertinence du processus de recueil de données.

Les coordinateurs doivent également avoir la possibilité de discuter avec le Coordinateur en Recueil de Données de tout problème éventuel survenu durant le processus de recueil de données et/ou des changements apportés aux plans. Ils doivent, à tout le moins, fournir au Coordinateur en Recueil de Données un résumé quotidien du processus de recueil de données.

Le point à retenir est que vous devez établir une approche systématique et rigoureuse du recueil et de la vérification des données. Les lignes directrices ci-dessus doivent être considérées comme base de départ à adapter en fonction du nombre d'écoles et de membres du personnel impliqués.

Tout ceci repose sur le principe qu'en impliquant pleinement les coordinateurs, les assistants et le Coordinateur en Recueil de Données dans le processus, la qualité des données sera garantie. Ces procédures permettent non seulement d'identifier et de traiter rapidement les problèmes, mais également d'offrir une plateforme collaborative pour l'amélioration continue du processus de recueil de données.

4.7 Utilisation et stockage du matériel

Le stockage sécurisé des appareils est d'une importance vitale, et le fait de ranger les tablettes, ordinateurs portables et autres appareils de recueil de données dans une armoire verrouillée contribue à protéger les données collectées contre tout accès non autorisé. Tous les ordinateurs portables et tablettes contenant des données numériques (p. ex., des ensembles de données) doivent être protégés par des mots de passe de connexion.

Si vous optez pour le recueil de données sur papier, le stockage sécurisé des documents papier est également important pour garantir la sécurité des données sensibles et personnelles. Pour garantir la sécurité physique des informations sensibles aux différentes étapes du processus (salles de classe, écoles et bureaux, selon le cas), les formulaires et autres documents papier doivent être stockés dans une armoire verrouillée.

Autres ressources

Le Centre pour les données humanitaires et le Service commun de profilage des déplacés (JIPS), 2021. [Approches responsables en matière de partage des données](#)

5. Analyse et utilisation (future)

Objectifs d'apprentissage

Cette dernière section du Guide (Cinquième partie) porte sur l'utilisation des données que les enseignants ont générées à l'aide du CFM-TV. À la fin de cette Cinquième partie du Guide, vous serez familiarisé avec :

- Les types d'analyses pouvant être réalisées avec ces données et les mesures à prendre pour protéger la confidentialité des données et la vie privée des élèves ;
- Les usages que vos programmes, enseignants et écoles peuvent faire des données.

Cette dernière partie comporte également une brève discussion sur la possibilité d'une utilisation généralisée du CFM-TV à l'échelle du système éducatif. Sachant que ce Guide est basé sur un ensemble de projets pilotes, cette partie vise à offrir des éléments de réflexion pour l'avenir. Avant un déploiement plus général, cet outil doit être utilisé par davantage d'enseignants et d'écoles.

5.1 Confidentialité et anonymat des données

Bien que la question de la confidentialité et de l'anonymat des données ait été abordée dans différentes sections de ce Guide, il convient de souligner que ces préoccupations doivent être traitées avec le plus grand sérieux dans le cadre de votre processus de recueil de données. Elles doivent d'ailleurs figurer en bonne place dans votre protocole, lequel doit inclure des règles strictes régissant l'archivage, la protection et la destruction des données (numériques et sur papier).

À ce stade du processus, vous aurez recueilli vos données. Si vous avez opté pour le recueil numérique de données, vous devez établir un protocole strict garantissant que la ou les personnes en charge de l'analyse des données sont les seules autorisées à accéder au serveur cloud où vos données sont stockées. Cela vous permettra à la fois de sécuriser les données et de maintenir un niveau élevé de confidentialité.

En outre, l'accès à la base de données contenant des identifiants individuels doit être limité exclusivement au Coordinateur en Recueil de Données et à votre Responsable MEL, cette mesure visant à renforcer la protection de la vie privée. Toutes les données susceptibles de contenir des informations sensibles doivent être anonymisées de manière appropriée et les résultats finaux de l'étude ne doivent pas être exploités ou utilisés à des fins personnelles.

Comme indiqué dans la section précédente ([Quatrième partie](#)) du Guide, les identifiants uniques des élèves seront reliés à ceux des collecteurs de données (enseignants) pour permettre une mise en correspondance automatique entre les élèves et les enseignants, sans qu'aucune information personnelle supplémentaire ne soit requise.

En outre, si des données susceptibles d'être utilisées pour identifier des répondants individuels sont recueillies, elles doivent également être anonymisées. Tous les transferts de données doivent être effectués à l'aide de systèmes cryptés sécurisés et doivent impliquer un nombre extrêmement limité de destinataires.

5.2 Analyse : étape par étape

L'un des principaux avantages du recueil numérique de données est la facilité avec laquelle les ensembles de données peuvent être téléchargés à partir d'un serveur cloud. Les données numériques offrent une accessibilité et une compatibilité accrues, propices à des analyses plus approfondies. Lors du téléchargement des données, assurez-vous qu'elles sont stockées de manière sécurisée afin de protéger la vie privée des personnes concernées. Les ensembles de données doivent être anonymisés afin de se conformer aux réglementations en matière de protection des données.

Lorsque vous commencerez à travailler sur vos données, vous allez devoir prendre une décision cruciale : **déterminer le seuil d'identification des enfants handicapés**. Le WG propose le seuil suivant: au moins un domaine indiquant « beaucoup de difficultés » ou « n'y parvient pas du tout » (et la réponse « chaque jour » pour les domaines de l'anxiété et de la dépression). Ce seuil est recommandé car il permet de réduire le risque d'erreurs lorsqu'il s'agit d'identifier les personnes handicapées. Il est essentiel d'indiquer clairement ce seuil lors de la présentation de vos conclusions et de l'ajuster en fonction de l'objectif spécifique du programme.

Une fois le seuil déterminé, vous pouvez décider d'utiliser une variable binaire pour votre analyse, qui divise les élèves en deux groupes : ceux avec et sans handicap. **Cette variable vous permettra ensuite de désagréger la population étudiée** afin d'obtenir une vision plus fine des différents domaines et de la gravité des difficultés rencontrées par les élèves. Le niveau de précision obtenu dépendra de la taille de la population d'élèves de votre programme. La corrélation entre les données relatives à l'âge, au sexe, au statut de réfugié ou de déplacé interne et aux difficultés fonctionnelles dépendra de la taille de votre échantillon, qui doit être suffisamment important pour permettre de tirer des conclusions significatives. Comme indiqué à la [Section 2.5.](#), cela dépendra principalement du degré d'intégration du CFM-TV et de ses données dans l'approche MEAL de votre programme et de la mesure dans laquelle cette approche a été conçue pour permettre une désagrégation intersectionnelle (c.-à-d. une segmentation combinée par âge, genre et handicap)..

La statistique clé que vous pourrez obtenir avec les données générées est la proportion d'élèves handicapés. Ce chiffre présente un intérêt inestimable pour mesurer la portée du problème.

Si vous avez recueilli des informations scolaires en même temps que des données sur les difficultés fonctionnelles, **vous pourrez procéder à une analyse comparative**. Par exemple, en reliant les données que vous avez recueillies avec des informations sur les performances des élèves, vous pourrez mesurer les disparités dans les résultats scolaires entre les enfants avec et sans handicap. Vous pourrez ainsi évaluer les risques que courent les enfants handicapés d'être exclus ou laissés pour compte.

Néanmoins, ces résultats n'apporteront aucun éclairage sur les causes de ces inégalités. Plusieurs raisons peuvent expliquer les différences de performances scolaires entre les élèves avec et sans handicap. Par exemple, les méthodes d'enseignement non inclusives, le recours excessif aux évaluations sommatives (par opposition aux évaluations formatives), les matériels pédagogiques non accessibles, etc.

Il est important de garder à l'esprit que **les données générées par le CFM-TV vous permettront de suivre l'évolution des élèves handicapés** et de déterminer si votre programme les aide à progresser tant sur le plan scolaire que sur le plan du bien-être. Après avoir amélioré la visibilité des enfants handicapés, vous devez travailler en collaboration avec eux et les enseignants afin que votre programme ne les laisse pas de côté.

5.3 Utilisation (future) du CFM-TV (données)

Outre l'utilisation de ces données aux fins de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL), l'un des résultats inattendus du pilote ougandais impliquant l'utilisation du CFM-TV par les enseignants a été une baisse de l'absentéisme. Cet effet semble lié à un autre constat : la satisfaction et l'interaction accrues des apprenants en classe.

Cela laisse à penser que les enseignants ont tiré parti du processus et utilisé les données et les connaissances acquises pour réduire les obstacles qui rendaient difficiles la participation et la progression des élèves. Les enseignants ont fait état d'une capacité nouvelle à s'adresser aux élèves par leur nom, une compétence qui a dissuadé les élèves de manquer les cours sans raisons valables. La peur de décevoir un enseignant qui montre de l'intérêt et de l'attention joue ainsi un rôle dissuasif. Cet effet semble lié à un autre constat : la satisfaction et l'interaction accrues des apprenants en classe. Lorsque les apprenants se sont sentis soutenus et valorisés, ils ont progressé et ont obtenu de meilleurs résultats.

Bien qu'il soit prématuré de généraliser ce constat, le pilote ougandais démontre que **le CFM-TV peut contribuer à faire évoluer les enseignants vers des pratiques d'enseignement plus inclusives**. À cet égard, l'expérience des enseignants en Ouganda a montré l'utilité de cet outil dans leurs écoles, et l'intérêt potentiel d'étendre son utilisation à l'échelle du district, voire à l'échelle nationale. Ce déploiement généralisé pourrait grandement aider les enseignants dans leur travail et contribuer à améliorer l'accès des enfants handicapés à l'éducation. L'intégration de la formation CFM-TV dans un module de pratiques d'enseignement inclusives pourrait être un moyen d'atteindre cet objectif. Les enseignants pourraient ainsi à la fois apprendre à identifier les difficultés des enfants et à réduire les obstacles à l'apprentissage et à la participation. Cette approche devrait faire l'objet de tests afin d'évaluer son efficacité.

Dans cette optique, une mesure intermédiaire pourrait consister à utiliser le CFM-TV à chaque rentrée scolaire. Par exemple, si les enseignants adoptent des pratiques plus inclusives et que votre programme rend également les écoles plus inclusives et accessibles, les types de difficultés détectées en classe, ainsi que le degré de ces difficultés, pourraient évoluer au fil du temps (p. ex., de nouveaux élèves présentant certains types de difficultés pourraient être scolarisés, ou certains problèmes pourraient être atténués). Il est donc important d'identifier ces changements. Le recueil régulier de données à l'aide du CFM-TV (sur une base semestrielle ou annuelle) vous fournirait des informations utiles sur l'évolution des enfants sur le plan du bien-être. Cette routine peut également contribuer à réduire la stigmatisation du handicap, les enseignants prenant conscience que les difficultés peuvent être surmontées et que leur rôle est essentiel dans ce processus.

Le déploiement généralisé du CFM-TV peut donc avoir un effet sur la gestion et la planification en milieu scolaire. Du point de vue de l'utilisation des données, il est indispensable là encore de définir le seuil dès le départ en cohérence avec les objectifs du programme. Par exemple, si l'objectif est de garantir un accès équitable aux espaces publics, le seuil pourrait être modifié pour inclure la réponse « Quelques difficultés », garantissant ainsi l'inclusion des personnes présentant des difficultés moindres. D'autre part, si l'objectif est d'accorder des subventions ou des prestations, un seuil plus strict tel que « N'y parvient pas du tout » peut s'avérer approprié, car cela permettrait un ciblage plus fin des élèves présentant des limitations fonctionnelles sévères qui répondent à des critères d'admissibilité plus stricts. Il convient toutefois de rappeler que les questions du WG n'ont pas été conçues pour diagnostiquer le handicap.

Au-delà de la finalité prévue, l'utilisation des données pour la planification au niveau de l'école, ou à un niveau administratif supérieur, nécessite le développement de systèmes de données. Tout déploiement généralisé du CFM-TV nécessitera des procédures rigoureuses pour garantir la protection et la gestion des données, et au final des enfants. Ces règles doivent préciser qui est autorisé à accéder aux données, et quand et comment ces données peuvent être utilisées. Par exemple, dans le cadre du pilote en Ouganda, les enseignants n'ont pas eu accès à l'ensemble final des résultats. Pourtant, les enseignants et les administrateurs peuvent souhaiter obtenir ces informations. Il s'agit donc d'une question cruciale qui doit être abordée au tout début de toute discussion sur l'élargissement du déploiement du CFM-TV.

De même, toute tentative d'élargir le déploiement du CFM-TV demande une planification méticuleuse et une réflexion stratégique. Ce processus devrait englober la gouvernance des données, la mobilisation des ressources, l'engagement politique et le développement des compétences. Ensemble, ils constituent le socle d'un modèle éducatif durable et inclusif capable de réaliser le potentiel transformateur du CFM-TV. À cet égard, le pilote ougandais a été géré et administré par HI en coordination avec les autorités locales. Pour un déploiement à plus grande échelle du CFM-TV, il est nécessaire que les autorités locales s'approprient cette initiative. Un tel projet impliquerait également d'identifier l'ensemble du personnel concerné dans les différentes institutions et au sein du ministère de l'Éducation.

Autres ressources

Le Centre pour les données humanitaires et le Service commun de profilage des déplacés (JIPS), 2021. [Approches responsables en matière de partage des données.](#)

Annexes

Annexe 1 : Module sur le fonctionnement de l'enfant - Version enseignant (Projet, octobre 2020)

| Questions | Answers |
|--|---|
| <p>CF1. Lorsqu'il/elle porte ses lunettes ou lentilles de contact, [Prénom_enfant] a-t-il/elle des difficultés à voir ?</p> <p>Diriez-vous que [Prénom_enfant] :</p> | <p>n'a aucune difficulté</p> <p>a quelques difficultés</p> <p>a beaucoup de difficultés</p> <p>n'y parvient pas du tout</p> |
| <p>CF2. Lorsqu'il/elle utilise sa prothèse auditive, [Prénom_enfant] a-t-il/elle des difficultés à entendre certains sons, comme la voix des gens ou de la musique ? Diriez-vous que [Prénom_enfant] :</p> | <p>n'a aucune difficulté</p> <p>a quelques difficultés</p> <p>a beaucoup de difficultés</p> <p>n'y parvient pas du tout</p> |
| <p>CF3. [Prénom_enfant] utilise-t-il/elle un équipement ou reçoit-il/elle de l'assistance pour marcher ?</p> | <p>Oui</p> <p>Non</p> |
| <p>CF4. Sans son équipement ou assistance, [Prénom_enfant] a-t-il/elle des difficultés à marcher ? Diriez-vous que [Prénom_enfant] :</p> | <p>n'a aucune difficulté</p> <p>a quelques difficultés</p> <p>a beaucoup de difficultés</p> <p>n'y parvient pas du tout</p> |
| <p>CF5. Lorsqu'il/elle parle, [Prénom_enfant] a-t-il/elle des difficultés à se faire comprendre par vous ou par les autres élèves de cette classe ?</p> <p>Diriez-vous que [Prénom_enfant] :</p> | <p>n'a aucune difficulté</p> <p>a quelques difficultés</p> <p>a beaucoup de difficultés</p> <p>n'y parvient pas du tout</p> |
| <p>CF6. Par rapport aux enfants du même âge, [Prénom_enfant] a-t-il/elle des difficultés à apprendre des choses ?</p> <p>Diriez-vous que [Prénom_enfant] :</p> | <p>n'a aucune difficulté</p> <p>a quelques difficultés</p> <p>a beaucoup de difficultés</p> <p>n'y parvient pas du tout</p> |

| Questions | Answers |
|--|---|
| <p>CF7. Par rapport aux enfants du même âge, [Prénom_enfant] a-t-il/elle des difficultés à se souvenir des choses ?</p> <p>Diriez-vous que [Prénom_enfant] :</p> | <p>n'a aucune difficulté</p> <p>a quelques difficultés</p> <p>a beaucoup de difficultés</p> <p>n'y parvient pas du tout</p> |
| <p>CF8. [Prénom_enfant] a-t-il/elle des difficultés à se concentrer sur une activité qui lui plaît ? Diriez-vous que [Prénom_enfant] :</p> | <p>n'a aucune difficulté</p> <p>a quelques difficultés</p> <p>a beaucoup de difficultés</p> <p>n'y parvient pas du tout</p> |
| <p>CF9. [Prénom_enfant] a-t-il/elle des difficultés à accepter des changements dans sa routine ? Diriez-vous que [Prénom_enfant] :</p> | <p>n'a aucune difficulté</p> <p>a quelques difficultés</p> <p>a beaucoup de difficultés</p> <p>n'y parvient pas du tout</p> |
| <p>CF10. Par rapport aux enfants du même âge, [Prénom_enfant] a-t-il/elle des difficultés à contrôler son comportement ? Diriez-vous que [Prénom_enfant] :</p> | <p>n'a aucune difficulté</p> <p>a quelques difficultés</p> <p>a beaucoup de difficultés</p> <p>n'y parvient pas du tout</p> |
| <p>CF11. [Prénom_enfant] a-t-il/elle des difficultés à se faire des ami(e)s ? Diriez-vous que [Prénom_enfant] :</p> | <p>n'a aucune difficulté</p> <p>a quelques difficultés</p> <p>a beaucoup de difficultés</p> <p>n'y parvient pas du tout</p> |
| <p>CF12. À quelle fréquence [Prénom_enfant] semble-t-il/elle très anxieux/se, nerveux/se ou préoccupé(e) ? Diriez-vous :</p> | <p>Chaque jour</p> <p>Chaque semaine</p> <p>Chaque mois</p> <p>Quelques fois dans l'année</p> <p>Jamais</p> |
| <p>CF13. À quelle fréquence [Prénom_enfant] semble-t-il/elle très triste ou déprimé(e) ? Diriez-vous :</p> | <p>Chaque jour</p> <p>Chaque semaine</p> <p>Chaque mois</p> <p>Quelques fois dans l'année</p> <p>Jamais</p> |

Annexe 2 : Conseils pour une éducation inclusive : Se concentrer sur les enfants handicapés

| Conseil | | Description |
|---------|---|--|
| 1 | Privilégier une disposition inclusive des tables | <ul style="list-style-type: none"> • Privilégier une disposition des tables en îlots ou en U afin de favoriser une meilleure interaction et de disposer de plus d'espace pour les démonstrations et les jeux de rôle, etc. • La disposition des tables en îlots devrait être utilisée pour aider les enfants avec et sans handicap à apprendre ensemble et à se soutenir les uns les autres. C'est aussi un moyen plus efficace d'enseigner et de promouvoir le débat et la discussion. • Il faut prévoir de l'espace pour les fauteuils roulants. |
| 2 | Communiquer efficacement avec tous les enfants | <ul style="list-style-type: none"> • Les enseignants doivent s'assurer que tous les élèves comprennent, en utilisant un langage clair, en parlant lentement et en mettant l'accent sur les mots clés à l'aide de gestes et d'images ou de symboles. • Les enfants présentant des déficiences visuelles, auditives ou de communication doivent s'asseoir à l'avant et être en mesure de voir le visage de l'enseignant lorsqu'il parle. • Les enseignants doivent sourire et offrir des réponses à choix multiples aux élèves qui ont du mal à parler en classe. |
| 3 | Mettre en place des systèmes de binôme et des soutiens d'enfant à enfant | <ul style="list-style-type: none"> • Les approches dites « d'enfant à enfant » comprennent les « systèmes de binôme » (p. ex. aider à porter le cartable), le « cercle d'amis » (groupes d'amis qui se soutiennent) et le « tutorat par les pairs » en classe. (p. ex. un enfant désigné expliquant à nouveau les tâches de manière simple) • Les enseignants aident à choisir les enfants les mieux à même de jouer ces différents rôles. Les enfants doivent être utiles mais ne doivent pas devenir des mini-enseignants ! • Les enfants qui sont en binôme ou tuteurs doivent également voir leurs efforts récompensés par des certificats spéciaux ou simplement par des félicitations de la part des enseignants. |

| | Conseil | Description |
|---|---|--|
| 4 | Utiliser de bonnes stratégies pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les différents modes d'apprentissage des enfants (visuel, tactile, kinesthésique, etc.) • Les enseignants centrés sur l'enfant utilisent des méthodes pédagogiques actives dans lesquelles les enfants sont encouragés à trouver les réponses eux-mêmes ou en groupes. • Éviter d'utiliser l'apprentissage par cœur et la dictée. • Des leçons ludiques et actives aident les enfants à apprendre et favorisent la participation des enfants présentant des difficultés d'apprentissage ou des problèmes d'attention. |
| 5 | Créer des salles de classe accessibles et inclusives | <ul style="list-style-type: none"> • Installer des rampes, des mains courantes, des tableaux plus bas, de grandes fenêtres (pour laisser passer la lumière), des toilettes et des aires de jeux accessibles, ainsi que des bordures tactiles sur les marches. • Les salles de classe doivent être adaptées aux enfants et, dans l'idéal, une salle de ressources doit être disponible dans l'école pour les petits groupes, le soutien de spécialistes ou les périodes de détente. • Des supports visuels en classe peuvent aider tous les enfants à mieux suivre les routines. |
| 6 | Développer des matériels d'enseignement et d'apprentissage inclusifs | <ul style="list-style-type: none"> • Les parents, les enseignants et les élèves peuvent contribuer à la création de matériel d'enseignement et d'apprentissage dans la salle de ressources ou dans un autre espace de l'école. • Des cartes flash imprimées ou tactiles, l'utilisation d'un codage couleur, des supports visuels (tels que des calendriers visuels ou des tableaux de récompenses) peuvent aider les enfants handicapés. • Plus le matériel d'apprentissage est concret dans la salle de classe, plus il est facile d'apprendre. |
| 7 | Travailler en collaboration avec les parents et la communauté | <ul style="list-style-type: none"> • Les parents et les groupes communautaires doivent participer à l'évolution des mentalités dans la société et à la réduction de la stigmatisation, afin que les enfants handicapés ne soient pas victimes de brimades ou isolés à l'école. • Les enseignants et les parents doivent travailler ensemble pour aider chacun à comprendre les réalités et les mythes autour du handicap. • Les APE (associations de parents d'élèves) doivent recevoir une formation sur l'éducation inclusive et être pleinement inclusives ! |

| | Conseil | Description |
|---|--|--|
| 8 | Différencier l'enseignement mais ne pas utiliser un programme différent | <ul style="list-style-type: none">• Les enseignants n'ont pas à utiliser un programme distinct pour les enfants handicapés.• Le même sujet doit être enseigné à tous les enfants, mais les tâches individuelles à accomplir après le cours magistral doivent être adaptées au besoin.• Certains enfants peuvent être invités à écrire 2 paragraphes, tandis que d'autres peuvent être invités à écrire 2 à 3 phrases.• Si l'enfant ne sait pas encore écrire, il peut trier les mots dans le bon ordre pour faire une phrase sur le sujet, ou faire correspondre les mots aux images sur le même thème. Des activités de groupe peuvent également être assignées, et différents enfants pourraient avoir des rôles différents en fonction de leurs capacités. |

Recueil de données sur les enfants handicapés en milieu scolaire dans les situations d'urgence.

Guide pas-à-pas relatif à l'utilisation du Module sur le fonctionnement de l'enfant - Version enseignant

Le guide étape par étape sur l'utilisation du Child Functioning Module – La version Enseignant consiste à concevoir et à dispenser une formation de qualité sur ce questionnaire et d'aider les acteurs de l'éducation à collecter des données désagrégées sur le handicap pour la programmation des projets et la surveillance en cas d'urgence et de crise prolongée



Humanity & Inclusion
138, avenue des Frères Lumière
69371 Lyon cedex 08
France
publications@hi.org

